



COLLECTION
PROGRAMME INTERNATIONAL
DE FORMATION
D'ÉDUCATEURS POPULAIRES

FORMATION
SOCIOPOLITIQUE
ET CULTURELLE

DÉMOCRATIE, PARTICIPATION, CITOYENNETÉ



DÉMOCRATIE, PARTICIPATION, CITOYENNETÉ



Luisa Cecilia Pernaleté



fondation **sainte marie**



370.194

Per.

Démocratie, Participation, Citoyenneté.

Caracas : Fédération Internationale de Foi et Joie, 2003

82 p. 21,5x15 cm.

ISBN : 980-313-021-8

Éducation et Démocratie, Citoyenneté et Éducation, Droits de l'Homme.

Collection « Programme International de Formation d'Éducateurs Populaires »

Équipe Éditoriale :

Antonio Perez Esclarin

Maria Bethencourt

Dimension : Formation Sociopolitique et Culturelle

Fascicule : Démocratie, Participation, Citoyenneté

Auteur : Luisa Cecilia Pernaleta

Dessin et diagramme : Nubardo Coy

Page de couverture et illustrations : William Estany Vázquez

Traduit de l'espagnol par : Yolande de Oliveira et Charlotte Mathivet

Édition et distribution : Fédération Internationale Foi et Joie

Esquina de Luneta, Edif. Centro Valores, piso 7 Altigracia,

Caracas 1010-A Venezuela.

Téléphones (58-212) 5645624/ 5645013/ 5632048

Fax (58-212) 5646159 Web : www.feyalegria.org

©Fédération Internationale de Foi et Joie

et Fondation Santa Maria

Dépôt légal : If 603 2003 320 2019

ISBN : 980-313-021-8

Caracas, mai 2003

Publication réalisée avec l'aide de :

Fondation Santa Maria (FSM)

Centre Magis

Agence Espagnole de Coopération (AECI)



*« Les centres éducatifs de Foi et Joie
doivent être le vivier d'hommes et de
femmes nouveaux qui défendent
courageusement leurs droits de citoyenneté »*

P. José Maria Vélaz s.j



PRÉSENTATION

Le « Programme International de Formation d'Éducateurs Populaires » est né de la nécessité d'apporter dans tous les pays où Foi et Joie est présente une réponse adéquate à la mobilisation d'une éducation populaire intégrale, cohérente et articulée. Dans cette brève présentation, je souhaite mettre en relief trois caractéristiques fondamentales concernant l'éducateur, sa tâche et sa formation.

- Être éducateur de Foi et Joie est un défi permanent et exige un effort continu pour être une personne épanouie. L'éducateur devient alors un être précieux, dans la mesure où il se sent capable de s'engager et de s'efforcer pour les autres, en particulier pour les pauvres et les plus fragiles.
- L'acte d'éduquer est un acte vital de dévouement pour aider à construire et sauver des vies. Il s'agit, par son biais, de former des hommes et des femmes dignes et qui soient capables de vivre pleinement, en assumant leurs responsabilités de citoyen.
- L'éducateur se forme à travers son propre processus de création de connaissances et de solutions aux problèmes rencontrés au sein de sa pratique personnelle. Il se forme dans un acte conscient et réflexif de sa pratique.

La Collection est structurée autour des trois grands axes de la Proposition formative de Foi et Joie.

1. La formation humaine de l'éducateur. Configuration d'une nouvelle identité.
2. La formation socio-politico-culturelle. Compréhension des réalités locales et mondiales.

3. La formation pédagogique. La construction du sens de l'éducatif et du pédagogique.

Les travaux de cette Collection ont avant tout été conçus pour aider au travail méticuleux et exigeant, individuel et collectif, des éducateurs de Foi et Joie. Mais il est bien évident que nous serions enchantés par le fait que son utilisation s'étende à tous les éducateurs désireux de s'engager dans l'éducation des pauvres de leurs pays. La seule lecture de ces textes, même si je suis convaincu qu'elle sera d'un grand apport, n'est pas la voie conseillée pour extraire la richesse méthodologique et conceptuelle qu'ils renferment.

Mes meilleurs vœux à tous les éducateurs de Foi et Joie, et en particulier, je leurs souhaite de prendre plaisir à leur formation. Je leur souhaite que ce processus de reconstruction de soi-même et de préparation à la magnifique tâche d'éduquer nos enfants, jeunes et adultes, soit réalisé pour chacun dans la joie. Je sais que cela exigera de donner le meilleur de nous-mêmes mais nous, éducateurs savons bien qu'en donnant la vie, nous la recevrons aussi en abondance.

Je connais de très près l'énorme travail qu'a demandé la structuration de ce programme et ce qu'a représenté, et représente encore l'élaboration des textes et des stratégies. L'effort des équipes pédagogiques de la Fédération Internationale de Foi et Joie, conjointement au travail des spécialistes qui ont élaboré chacun de ces thèmes, donnera lieu à une fin heureuse. Cet effort n'aurait jamais été une garantie de réussite sans le travail de direction ardu et systématique d'Antonio Pérez Esclarín et de María Bethencourt. Au nom de Foi et Joie, toute ma reconnaissance et mes remerciements chaleureux.

Que le Seigneur nous bénisse dans notre effort constant pour donner vie et tranquillité à nos peuples.

Jesús Orbegozo
Coordinateur Général
Federación Internacional Fe y Alegría.

Caracas, 15 septembre 2002



INTRODUCTION



« *Lève-toi, et marche* » MT.9,5

On a beaucoup insisté sur la transformation sociale dans l'Éducation Populaire, et à Foi et Joie notre mission est « la construction d'une société juste et fraternelle ». Cependant, je pense que nous avons consacré peu de temps à voir comment nous autres, éducateurs nous devenons acteurs de cette transformation que nous prêchons. Nous pouvons même avouer que le mot « politique » nous produit un sentiment de peur et de méfiance.

Malgré cela, personne ne doute que la situation des pauvres est si mauvaise et que nous devons faire quelque chose, pour nous-mêmes, comme pour nos étudiants et leurs familles. Une VIE DIGNE reste un souhait pour eux. Cette vie digne ne s'achète pas, on ne nous l'offre pas, il faut la gagner.

C'est précisément le thème « citoyenneté et démocratie » : de la nécessité de nous lever, de nous mettre à marcher. Chacun dira quels sont leurs maux qui les attachent et qui les paralysent. Parfois nous avons voulu aller de l'avant, mais il nous manque des forces, parce que nous ne pouvons pas le faire tout seul. Il arrive aussi qu'une fois debout nous ne sachions pas où se trouvent les chemins que nous devons prendre.

Nous sentions que, dans la formation des éducateurs, nous avions éludé cette dimension ou que nous ne l'avions pas abordé de



façon suffisamment profonde. De la sphère personnelle nous passons à la sphère professionnelle : de la personne à l'éducateur. Nous supposons que la dimension politique était assumée ou nous ne la considérons pas si importante.

Ce livret est composé de quatre brefs chapitres. Dans le premier, nous présentons des commentaires sur la participation, la citoyenneté et la démocratie dans les contextes actuels. À travers ce dernier, nous aspirons à convaincre les lecteurs des vertus et de la nécessité de participer à la vie publique. Le deuxième chapitre est une sorte de manuel « d'initiation » au thème des Droits de l'Homme, aspect fondamental de la construction de la citoyenneté. Le troisième chapitre aborde le thème de « l'éducateur-citoyen » et présente les possibilités de participation parmi tant d'occupations. Finalement, nous avons intitulé le quatrième chapitre « citoyen-éducateur », dans lequel nous proposons des pistes de formation à la citoyenneté dans le centre éducatif.

Ce livret a été élaboré pour des personnes très précises : pour les hommes et les femmes qui participent aux centres et aux programmes éducatifs de Foi et Joie, comme les enseignants, les directeurs, comme une partie du personnel administratif ou des ouvriers. Il n'a pas de prétention académique de type « thèse de doctorat », il cherche seulement à renforcer le Programme de Formation des Éducateurs Populaires.

Nous, éducateurs et éducatrices, avons écrit les pages qui suivent à partir de nos préoccupations communes, avec toute notre énergie, avec nos doutes, avec nos histoires longues ou courtes. Mais aussi avec la foi et l'espoir, étant donné qu'à Foi et Joie nous avons déjà rencontré des dizaines d'éducateurs capables de faire des miracles, capables d'abandonner leurs paralysies. Nous sentons que le vent souffle dans toutes les directions et nous montre que les changements sont possibles.

Finalement ces pages se veulent être une invitation à aller de l'avant, avec la plus grande amplitude possible. « Les fardeaux » portés par plusieurs pèseront toujours moins.



« Aide-toi et le Ciel t'aidera » : participation, citoyenneté et démocratie

« La Démocratie est une manière de voir le monde ; c'est une manière d'être, de vivre et d'être dans le monde. En un mot, la démocratie est une cosmovision ».

(Toro Arango)

L'insatisfaction et plus encore, l'indignation devant l'injuste réalité actuelle, ainsi que l'aspiration à une VIE DIGNE pour tous, est ce qui nous pousse à proposer sérieusement cette « Trilogie » : Participation, Citoyenneté et Démocratie.

On pourrait affirmer que ces trois éléments forment une sorte de « trinité nécessaire » à la dimension sociopolitique de chacun, dimension qui reste sous-développée pour beaucoup d'entre nous, éducateurs, formés, (ou déformés ?) pour que nous réduisions notre vision à la salle de classe, comme si au tableau et sur le pupitre s'épuisaient notre travail. C'est une dimension sous-développée aussi pour beaucoup d'habitants de pays latino-américains en ces



temps de mondialisation, où tout s'accélère et se fragmente, où nous sentons que nos vies sont dominées par des pouvoirs délayés et pratiquement invisibles.

Nous voulons ici nous rapprocher de cette trinité, en partant de notre quotidien. Les éducateurs populaires, à partir de qui nous écrivons, et pour qui nous écrivons, ne sont ni ministres, ni membres de consortiums internationaux, ni propriétaires de chaînes de radio et de télévision ; mais ils font partis de réseaux qui promeuvent les actions communautaires, les réseaux de « citoyens courageux », ceux qui construisent la réelle démocratie.

C'est pour cela que nous avons utilisé le proverbe populaire pour le titre : « pensons, réfléchissons, supplions Dieu qu'il nous aide dans cette crise générale, de pauvreté et d'exclusion. Mais, pour ce fait, soyons dynamiques, agissons, PARTICIPONS.

Ces réflexions prétendent nous pousser à une ACTION TRANSFORMATRICE consciente, en quête de justice. Il s'agit d'accepter, selon les mots de Pilar Ubilla « le défi de construire une démocratie intégrale qui renforce une citoyenneté critique, des espaces critiques, et qui rend possible des politiques fondées sur l'égalité sociale, la justice et le développement d'une culture luttant contre toutes formes de domination et d'exclusion. Nous avons besoin d'une conception alternative (du pouvoir) qui fasse de la lutte contre l'injustice, l'axe central de son contenu. Il n'y a pas de démocratie authentique sans la participation effective de la citoyenneté, particulièrement dans les secteurs populaires et les organisations¹. »

Essayons maintenant de donner un sens aux trois éléments mentionnés.

1.1. Nous voulons tous le bonheur

Le Dalai Lama, dans son livre de maturité, a écrit que la constante de ses nombreux voyages et de ses contacts avec différentes cultures et religions est le fait que « nous voulons tous être heureux et éviter la souffrance. Chacun de nos actes, durant toute notre vie, le mode de vie que nous choisissons, selon les limites imposées par les circonstances, peut être considéré selon la question que nous nous posons tous : Comment réussir à être heureux ?² »

¹Ubilla Pilar (2000), *Los desafíos de la educación popular en el siglo XXI* (Les défis de l'éducation populaire por le XXIème siècle), *Revista La Piragua*, N. 18, CEAAL, Mexico, p. 54.

²Lama, Dalai (2000) *El arte de vivir en el nuevo milenio* (L'art de vivre dans le nouveau milenium). Grijalbo Mondadori, España, p. 14

Peut-être, faudrait-il préciser que nous « ne choisissons pas » toujours notre mode de vie, mais plutôt qu'elle nous est imposée surtout aux secteurs les plus pauvres du monde. De toute façon, je partage l'avis de l'auteur : « être heureux » est une aspiration universelle, indépendante du concept de bonheur qui nous est propre. Accepter ce désir n'est pas mauvais. Il faudrait cependant ajouter que la quête du bonheur doit être guidée par l'éthique, celle qui interdit « de faire du mal à son prochain ».

Dans ce monde pluriel, avec des concepts planétaires, il est difficile de trouver le chemin vers des actions collectives. Cortina nous parle du besoin de trouver un minimum moral de justice, même si nous ne sommes pas d'accord avec ce qui est le bonheur maximal³. Elle nous parle « d'exigence de justice », et « d'invitation au bonheur ». Quelque chose comme « la justice est obligatoire ». En effet, on ne peut transiger en matière de justice. Il en va différemment en ce qui concerne le bonheur, car il y a plusieurs réponses à la question « qu'est ce qui nous rend heureux » ? Chacun a sa conception du bonheur, on ne peut exiger d'une personne que ce qui nous rende heureux, le rende heureux.

Selon José Angel Cuerda Montoya⁴ « nous pourrions définir la politique comme le moyen d'organiser la vie en communauté, mais dans l'idéal de parvenir à une société juste et heureuse, une société qui donne à chacun de ses membres la liberté suffisante pour mener à bien une vie pleine et satisfaisante ». Le bien-être de la population, qui n'est guère autre chose que la réalisation totale des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, se met en place selon les objectifs de la politique.

Cette conception sous-entend dépasser la vision négative de la politique qui s'associe au clientélisme, à la corruption, à l'inefficacité, aux partis qui cherchent seulement leurs intérêts, pour revenir au sens originel de la recherche du bien commun.

Les mots politicien et citoyen signifient finalement la même chose. Le politicien est un habitant de la cité grecque, « polis » que le latin a introduit comme civitas ou ville. Depuis ces lointaines origines, dans la Grèce classique et comme le dit Angel Cristobal Montes, les idées de liberté et de politique sont apparues entremêlées. Aujourd'hui dans la politique démocratique, elles sont devenues consubstantielles et inséparables. La liberté sans politique devient une utopie, une supposition impossible... et la politique sans



³Cortina, Adela (2000), *La ética de la sociedad civil* (L'éthique de la société civile). Alauda-Anaya, 4ième éd, Madrid, p. 52.

⁴Cuerda, José Angel (2001) *Política, ¿ cómo ?*, en *La Paz es una cultura* (La politique, comment ?), in *La Paix est une culture*, Centro Pignatelli, Zaragoza, p. 460.



liberté se transforme en une manifestation de force brute, simple phénomène de la domination de l'homme par l'homme.

Selon Montes, « ce qui différenciait la cohabitation humaine dans la polis d'autres formes de cohabitation que les grecs connaissaient très bien, c'est la liberté. Ainsi, cela revient à dire que vivre libre signifie vivre dans la polis... L'homme, le citoyen qui fonde la vie politique sur la liberté, et qui la met en œuvre, transcende le simple égoïsme, s'occupe de l'intérêt commun, parle et débat avec les autres de thèmes qui concernent tout le monde. Cela détermine l'élévation de sa vie et s'établit dans un espace qui l'ennoblit et le rend digne. La cité, dit Aristote, donne à chaque individu, en plus de sa vie privée, une sorte de deuxième vie qu'il appelle « la bonne vie »⁵

Pour les Grecs, l'exclusivité de la vie privée paraissait « stupide », parce qu'elle les privait de discussion et d'investissement dans la résolution de problèmes communs. Chaque citoyen, chaque membre de la polis a sa famille, ses biens, ses intérêts, ses affaires, en bref, sa vie privée. Mais s'il se replie sur elle, il deviendra un être incomplet parce qu'il fera abstraction de la possibilité et même du besoin d'une deuxième vie qui lui permettra d'être entièrement libre et de servir l'intérêt général, sans quoi la condition humaine est mutilée.

C'est Périclès, toujours selon Montes, celui qui développa le plus ces idées : « Le citoyen athénien ne néglige pas les affaires publiques pour s'occuper de ses affaires privées et lorsqu'un citoyen se distingue par sa valeur, il a l'honneur d'être choisi pour les tâches publiques, non comme un privilège, mais en reconnaissance de ses qualités. En aucun cas la pauvreté est un obstacle, car admettre sa pauvreté n'a rien de honteux. De toutes manières, les citoyens qui ne se préoccupent pas de la *polis* ne sont pas considérés comme inoffensifs mais comme inutiles⁶.

Il est évident que la citoyenneté implique la participation. Tous peuvent et doivent participer, s'occuper des affaires publiques, donner leur avis sur les affaires communes, tous doivent avoir la parole et le vote, et veiller à ce que soient respectés les droits de la majorité. Mais la participation, pour être effective, a besoin d'organisations et d'institutions. C'est pourquoi, constatant les limites de nos démocraties actuelles qui ont fréquemment réduit la participation des citoyens au simple exercice formel et électoral

⁵Montes, Angel (2001) *Politica, ¿ para qué ?*, en *La Paz es una cultura* (La politique, pourquoi ?, in La Paix est une culture), Centro Pignatelli, Zaragoza, p. 447.

⁶Ibidem, p 448

de voter, on parle aujourd'hui du besoin de dépasser « les démocraties représentatives » et de propager de véritables « démocraties participatives ».

Le seul vote ne peut pas représenter la participation politique. À partir du moment où les gouvernants se sont éloignés des gouvernés, où les problèmes de base tels les services publics, la sécurité etc., s'accumulent sans réelle solution, les citoyens et les communautés organisées commencent à faire pression pour qu'il y ait une participation directe à la solution des problèmes et des politiques étatiques.

Nous avons toujours défendu l'implication politique de l'Éducation Populaire et nous avons proclamé le besoin de promouvoir les organisations communautaires en tant que moyen pour le peuple d'exercer sa citoyenneté et exiger ses droits. Une société sans organisation ne maintiendra pas de lutte à moyen et long terme, et les grands projets d'un pays ne se réalisent pas avec des actions spasmodiques.

Les organisations communautaires sont nécessaires pour créer et renforcer le TISSU SOCIAL. De nombreuses localités où nous travaillons et/ou nous vivons peuvent s'appeler quartier, colonies, villes, hameaux... mais elles ne sont pas nécessairement « des communautés avec un tissu social », avec des relations permanentes entre ses habitants.

Les organisations communautaires servent à anticiper les petits rêves. Elles combattent l'anomie sociale, réduisent les niveaux de dépersonnalisation propres au temps de la mondialisation et constituent une base solide pour réaliser de véritables démocraties participatives.

1.2. De la simple démocratie électorale à la démocratie participative

De nos jours, il semble y avoir un consensus selon lequel la démocratie, malgré ses imperfections et ses limites, soit la forme de gouvernement qui garantisse le mieux la cohabitation et la défense des droits de tous. Ses imperfections ne se résolvent pas en annulant la démocratie mais en la perfectionnant. Nous ne pensons pas qu'aujourd'hui il existe des éducateurs populaires qui peuvent défendre ou adhérer à des dictatures ou à des projets totalitaires qui





*⁷Fe y Alegría
(2002) La
Educación
Popular hoy y
su concreción en
nuestras prácticas
educativas
formales y no
formales, en Retos
de la Educación
Popular
(L'Éducation
Populaire
aujourd'hui et
sa concrétisation
dans nos pratiques
éducatives
formelles et
informelles,
in Défis de
l'Éducation
Populaire).
Revista
Internacional de
Fe y Alegría, N.3,
Caracas, p. 17.*

*⁸Cortina, Adela,
Op. Cit. p. 12.*

réduisent à néant l'aspiration de former des personnes autonomes et des citoyens solidaires et responsables, capables de concevoir une nouvelle société. Cette société, comme nous avons expliqué dans le document de l'Éducation Populaire du Guatemala, nous la désirons comme « étant profondément démocratique et participative », avec de vrais citoyens, avec une voix et un pouvoir. Une société qui refuse l'autoritarisme et combat la misère, l'ignorance et la pauvreté, comme une atteinte à l'humanité, comme un obstacle essentiel au bon fonctionnement de la citoyenneté et pour un développement durable. L'authentique démocratie requiert une confiance radicale dans les êtres humains et se consolide dans l'égalité personnelle et collective. Les dictatures, les populismes et les démocraties électorales ne croient pas en l'être humain, ni en sa capacité à construire le monde. Mais l'égalité doit se traduire par sa participation réelle et effective. L'égalité est le point de départ et d'arrivée parce que nous déclarons essentielle l'égalité pour tous les êtres humains et que nous travaillons pour une société sans exclus, qui permet à tout un chacun de s'entraider malgré les différences⁷.

Par cela, nous affirmons notre désir de vivre en DÉMOCRATIE. Évidemment, comme nous l'avons déjà expliqué, nous ne nous référons pas à la simple démocratie formelle qui s'est limitée à la participation électorale. À cause de ces limites, les démocraties d'Amérique Latine ont été incapables de rendre digne la vie de la majorité de sa population.

Adela Cortina dit que nous vivons dans « une démocratie de masses » et non dans une « démocratie de peuples⁸ » qui est pourtant ce dont nous avons besoin. Mais cela, qui est si simple à affirmer, suppose aussi une transformation de l'État pour passer « d'un État de masses » à un « État des peuples ». Cela implique donc la transformation de la culture politique de TOUS.

Nous avons tendance à énumérer trop rapidement les déficiences des « gouvernements démocratiques » de nos pays : corruption, iniquité, clientélisme, manipulation, détournements de fonds, accumulations de problèmes, tricheries et fraudes électorales, paternalisme qui leurre la population... La liste pourrait s'allonger facilement si nous commençons à analyser le comportement et le jeu de la plupart de nos partis politiques. Mais nous n'avons pas l'habitude d'être aussi éloquent quand il s'agit de citer nos propres

faillies, à nous les « gouvernés » : le désintéret, l'apathie, le laisser-aller, l'égoïsme, le manque d'intéret pour la défense du public, du bien commun, la corruption personnelle, la complicité...

Ces deux listes sont importantes si nous voulons réussir à construire une citoyenneté puissante, base indispensable pour une « démocratie des peuples ». Dans ce cas, il va aussi être nécessaire de nous délester de nos préjugés concernant la POLITIQUE, pour ne plus en avoir peur et pouvoir ainsi la voir comme BONNE ET NECESSAIRE.

Arturo Sosa, S.J, politologue, considère que la démocratie est IMPENSABLE sans la participation citoyenne qui « s'oppose à toute forme de passivité personnelle, sociale ou politique, décidée ou imposée (...) » Cela s'associe à la démocratie parce que c'est un régime politique qui dépend de l'activité permanente de la société civile contrairement aux régimes autoritaires, tyranniques ou dictatoriaux qui ont besoin de dominer ou d'éliminer le cours normal de la citoyenneté⁹.

Cortina étudie la relation entre l'état de bien-être et la passivité des gouvernés. Elle nous rappelle qu'une des principales critiques faite à l'État Providence réside dans le fait que « les citoyens des sociétés démocratiques se rendent difficilement compte qu'ils sont les protagonistes de la vie politique et morale »¹⁰.

Les deux auteurs voient une étroite relation entre l'État paternaliste –que l'on peut aussi considérer comme « État Providence », ou encore « Papa État », comme on dit au Venezuela- et cette dépendance passive que nous, gouvernés, avons acquise. Si l'État se comporte comme « un père », nous nous comportons comme des enfants qui ne voient que leurs droits et non leurs devoirs. De cette manière, tout devient des « droit acquis » qui ne se discutent pas, ni se soumettent à examen pour savoir si ce que l'on exige est issu de l'effort ou d'un rendement proportionnel.

Avec de tels comportements, nous n'arriverons pas à de véritables démocraties des peuples.

Arturo Sosa considère la démocratie comme « un moyen de prendre des décisions et de les mettre en pratique ». La démocratie, à la différence du totalitarisme, reconnaît :



⁹Sosa, Arturo (2001), Escuela y ciudadanía (École et citoyenneté), conférence centrale de la Rencontre Pédagogique de Foi et Joie Guayana, Venezuela, p. 5.

¹⁰Cortina, Adela. Op. Cit. p. 31.



- La pluralité culturelle.
- La diversité des opinions et le débat public des idées.
- La complexité des relations d'une société.
- Le dialogue et la négociation comme moyens pour remplacer la force.

En résumé, nous ne sommes pas tous pareils, nous ne pensons pas tous de la même manière, mais nous devons tous compter sur la possibilité de s'exprimer et de débattre sur nos idées. Les problèmes, les divergences, voire les conflits doivent être considérés comme quelque chose de normal, propre à la cohabitation, et le dialogue et les négociations - non la violence - doivent être des moyens adéquats pour résoudre les différences et arriver à des accords.

Il ne suffit pas seulement de désirer profondément la démocratie pour l'obtenir. Sosa mentionne sept éléments nécessaires pour qu'elle puisse exister :

- Un sujet politique, c'est-à-dire, un peuple organisé (...) En d'autres mots, la citoyenneté comme base de la vie sociale ou publique.
- Un horizon partagé de la société que l'on désire.
- Un POUVOIR conçu non comme une force mais comme les relations sociales à travers lesquelles une société décide de ses objectifs à court, moyen et long terme ; un pouvoir décentralisé et partagé par différents acteurs sociaux.
- La légitimité : c'est-à-dire que le pouvoir soit accepté comme bon.
- La légalité : avec des règles du jeu claires et respectées par la citoyenneté, par les fonctionnaires et un système judiciaire qui fasse respecter ces règles.
- Une libre communication et une information fiable.
- Des organisations politiques à travers lesquelles les citoyens

construisent leurs projets et trouvent le soutien pour les mener à bien¹¹.

Autrement dit, la démocratie n'est pas une histoire de « masses » mais de sujets qui discutent et prennent des décisions en s'appuyant sur des informations FIABLES. Pour cela, le système doit être CREDIBLE, les personnes doivent accepter les manières de procéder. Les relations doivent être régies par des accords et les lois débattues avant d'être approuvées. Il doit exister un système judiciaire autonome qui se charge de faire appliquer les lois et les accords. Les projets ne se réalisent pas follement, capricieusement, de manière improvisée, mais de manière organisée.

Rien de tout cela n'est facile. La démocratie a besoin d'un peuple mature, les CITOYENS doivent être exigeants, ils doivent proposer, contrôler, corriger, démentir, dialoguer.

Guide de travail

Nous vous proposons d'analyser si le centre éducatif fonctionne comme une véritable démocratie. Pour cela vous pouvez réfléchir et analyser les questions suivantes :

1. Disposons-nous d'un projet éducatif ? Est-il partagé par les élèves, les familles et tous les éducateurs ? Comment a-t-il été conçu ? Est-il attirant, inspirateur ? Reflète-t-il les aspirations des enfants et des jeunes de la communauté ? L'avons nous actualisé pour qu'il reste pertinent ? Se révèle-t-il être une charge ? A-t-il été écrit seulement pour satisfaire le superviseur scolaire ?
2. Comment se prennent les décisions dans mon centre ou programme éducatif ? Assume-t-on les postes de responsabilités comme un service ou comme un privilège ? Y a-t-il consensus seulement parce que personne n'ose s'opposer ?
3. L'autorité est-elle acceptée ou est-elle supportée parce qu'il n'y a pas d'autres solutions ? Si un référendum était organisé, la direction se maintiendrait-elle aux postes clés ? Les autorités sont-elles capables d'accepter leurs erreurs ? Le type de gestion contribue-t-il au développement des membres de la



¹¹Sosa, Arturo.
Op.Cit.p. 4.



communauté du centre ? Les idées du Directeur sont-elles toujours bonnes ou sont-elles acceptées parce que... ce sont celles du Directeur ?

4. Comment ont été conçus les règlements ? Les règlements de la vie scolaire ont-ils pris en compte la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et de l'Adolescent ? Sont-ils compris de tous ou seulement de la direction ? Y a-t-il des normes impossibles de respecter ? Y a-t-il des normes discriminatoires ? Les normes sont-elles valables pour tous ou seulement pour certains ? Y a-t-il des sanctions si on ne respecte pas un membre de la communauté ? Le règlement est-il le même depuis 30 ans lorsque le centre s'est créé ?
5. Les informations importantes circulent-elles toutes ? Peut-on se renseigner librement sur les documents, les budgets, les augmentations, les réductions ou les nominations ? Quels moyens d'informations utilise-t-on ? Depuis combien de temps les contenus éducatifs ne sont-ils pas actualisés ? Les journaux étudiants sont-ils publiés seulement après avoir passé la censure « pédagogique » du professeur « conseiller » ?
6. Quelles organisations d'étudiants existent-elles ? Les enseignants s'organisent-ils pour autres choses que pour célébrer des anniversaires ? Les familles ont-elles des moyens de participer ? A-t-on recourt aux parents seulement pour aider à la construction ou obtenir des fonds pour le centre ? Les propositions des organisations ont-elles la possibilité d'aboutir ? Les organisations autorisées sont-elles seulement celles développées par la direction ? Y a-t-il des organisations pour des actions de solidarité ?
7. Les éducateurs, la direction, les volontaires, les jeunes sont-ils capables d'assumer leurs responsabilités ? Pensent-ils avoir seulement des droits et pas de devoirs ? Sont-ils capables de reconnaître leurs erreurs ? Le dialogue est-il possible entre des personnes qui pensent différemment ?

CHAPITRE 2



Les Droits de l'Homme : un guide pour la citoyenneté

*« Tous les êtres humains naissent
libres et égaux en dignité et en droits.
Ils sont doués de raison et de conscience et
doivent agir les uns envers les autres dans un
esprit de fraternité »*

*(Article 1 Déclaration des Droits de l'Homme et
du Citoyen)*

Le concept de citoyenneté que nous traitons suppose que le sujet se sache investi de DROITS ET DE DEVOIRS. Ce qui nous conduit au thème DES DROITS DE L'HOMME (DH) et de L'ÉDUCATION EN DROITS DE L'HOMME (EDH). Nous pourrions ajouter que pour beaucoup d'auteurs, le nouveau sens de la citoyenneté a pour but de FAIRE DE CES DROITS UNE RÉALITÉ POUR TOUS.

Nous allons ajouter ici une sorte de « Manuel de Base des Droits de l'Homme » pour tous les éducateurs, sachant que ce sont des éléments très simples et bien connus des militants, mais qui



peuvent être très utiles pour tous ceux qui n'ont pas eu l'occasion de s'approcher formellement du sujet. Malheureusement, dans les programmes de formations pédagogiques, on ne parle pas de ce sujet et cela ne fait que quelques années qu'il a été introduit dans les programmes d'études, et non pas dans tous les pays.

Heureusement pour nous, durant les dernières années, le thème des DH s'est généralisé dans le débat public en Amérique Latine. Dans les années 60 et même 70, ce sujet était limité à certains groupes profondément engagés politiquement. Durant ces années, les Droits Civils et Politiques étaient privilégiés. L'importance donnée à ces droits s'explique sûrement par la situation politique d'alors où proliféraient des dictatures militaires ouvertement répressives avec pour conséquence des prisonniers politiques, des disparus, torturés... Les actions publiques des citoyens s'engageaient à la défense des droits à la participation politique, à la protestation pacifique, à l'intégrité physique, l'accès à la justice, à la libre circulation, entre autre.

Aujourd'hui, la tendance qui l'emporte est différente, on considère les DH avec plus d'amplitude et de manière plus INTÉGRALE, comme nous l'expliquerons plus loin. Sa défense a aussi dépassé les groupes exclusivement consacrés à cet objectif et est de plus en plus assumée comme une tâche qui nous revient à tous et à toutes.

2.1. Qu'entendons-nous par Droits de l'Homme ?

Nous apprécions le concept que Carlos Aldana élaborera pour les paysans et indigènes dans un livre édité par l'Archidiocèse du Guatemala, lorsque l'Église de ce pays, très affectée par la répression et l'injustice, faisait de grands efforts pour populariser la défense des DH, efforts qui de nos jours se maintiennent encore. Nous pouvons voir :

*« Les Droits de l'Homme sont de bonnes choses qui nous aident à mieux vivre. On les appelle DROITS parce qu'ils sont nôtres, ils nous appartiennent et personne ne peut nous les enlever, on les qualifie DE L'HOMME parce qu'ils appartiennent à tous les hommes et les femmes qui existent ».*¹²

En d'autres mots, les DH sont ceux qui nous permettent de vivre avec dignité. Cette définition souligne l'aspect moral des DH

¹² Aldana
Mendoza, Carlos
(1992) *Una milpa llamada esperanza* (Une milpa - champs de maïs - appelée espoir), Oficina de Derechos Humanos del Arzobispado de Guatemala, Guatemala, p. 22.

et considère ceux-ci comme une valeur fondamentale qui doit être respectée. En l'acceptant comme « valeur fondamentale », nous considérons que les DH naissent avec les personnes.

Il y a d'autres définitions qui insistent sur l'aspect juridique et qui acceptent seulement les droits qui sont RECONNUS par les lois. C'est ce qui est connu comme « droit positif ». Il est fréquent d'entendre parler parmi les avocats du besoin de « positiviser le droit ». Ils se réfèrent au changement du « droit naturel » en « droit positif », c'est-à-dire : traduire ces droits que l'on considère inhérents à l'être humain par des Lois, Codes et Règlements.

Il existe un concept qui essaie d'intégrer ces deux aspects, élaboré à partir de l'expérience d'Amérique Centrale. Florentin Meléndez et Margaret Popkin nous disent que :

*« Les droits de l'homme sont des valeurs, ce sont des biens précieux que possède la personne par sa nature humaine et qui les a toujours possédés, mais qui ont besoin d'être incorporés aux lois des pays pour qu'ils jouissent d'une protection réelle face à l'État et face aux abus des particuliers et des groupes sociaux ».*¹³

Nous voyons, par conséquent que le Droit Naturel et le Droit Positif doivent se compléter pour que les DH soient une réalité. Lorsqu'un droit n'est pas reconnu par l'État, il faut lutter pour qu'il le soit et compter sur certains outils pour pouvoir l'EXIGER. La lutte en Amérique Latine est longue pour obtenir la reconnaissance de nombreux droits. Les peuples indigènes ont de nombreuses et douloureuses histoires à raconter à ce propos.

Il est important aussi de souligner qu'en DH, il faut faire la différence entre « le légal » et « le juste » étant donné que tout ce qui est légal n'est pas nécessairement juste. Le salaire minimum établi dans chaque pays peut être légal, mais normalement il n'est pas juste, vu qu'il ne suffit pas à subvenir aux besoins essentiels d'une personne, encore moins ceux d'une famille. En DH, nous aspirons au JUSTE. Il est fréquent dans nos pays que nous ayons des lois qui établissent de nombreux droits, mais il revient à la société, aux « citoyens », d'exiger, de faire pression pour qu'ils deviennent effectifs et qu'ils ne restent pas des idéaux.

Il est bon de connaître l'histoire et l'évolution des DH. On se surprend en constatant qu'au moins au sein des Nations Unies, cela



¹³Meléndez Florentin et Popkin, Margaret (1989) : *Manual de Educación Popular* (Manuel d'Éducation Populaire), San Salvador, cité par PROVEA et Red de Apoyo por la Justicia y la Paz (1996), *Conceptos y características de los Derechos Humanos* (Concepts et caractéristiques des Droits de l'Homme), Venezuela, p.8.



fait des décennies qu'ont été reconnus beaucoup de droits que nous ignorions. Pour cela, nous ne devons pas sous-estimer cet apprentissage qui rendra possible leur défense et exigence.

Pour tout cela, nous croyons que l'EDH est une partie essentielle dans la construction de la citoyenneté et de la démocratie.

Il y a d'autres éléments que nous devons prendre en compte lorsque nous parlons de Droits. Le mot en lui-même suppose une VALEUR mais aussi une responsabilité : si quelqu'un a un droit, il doit y avoir une contrepartie avec le DEVOIR de le garantir, encore plus dans le cas des DH qui sont considérés indispensables pour une VIE DIGNE. S'ils sont indispensables, il faut trouver le moyen de les mettre en place. On oublie fréquemment ce double aspect des DH. D'ailleurs on cite souvent l'Article 1 de la Déclaration Universelle des DH, mais en revanche on cite peu l'Article 29, numéro 1 :

« L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seulement le libre et plein développement de sa personnalité est possible ».

La cohabitation et la vie digne peuvent seulement être assurées si nous voyons les deux dimensions du devoir /droit, bien que les niveaux de responsabilités puissent varier et que l'on accepte que l'État soit le dernier garant des DH.

2.2. Caractéristiques des Droits de L'Homme :

Les Droits de L'Homme sont :

- **Universels** : pour tous et toutes sans exception. Cela est facile et rapide à dire, et l'on suppose que tout le monde le sait mais il n'en est pas ainsi, il y a ainsi encore beaucoup de gens qui ne croient toujours pas qu'ils puissent avoir des droits.

Je me rappelle, il y a quelques années, lors d'une évaluation d'un cours basique de DH avec un groupe d'indigènes du village WAYUU (péninsule de la Guajira Vénézuélienne), un instituteur confessa avec surprise qu'il n'aurait jamais imaginé qu'il existe des lois qui n'aient pas comme objectifs la soumission des indigènes. Il ne se croyait donc pas possesseur de tous ces droits que nous avons étudiés.

Je me souviens aussi du cas d'un groupe d'enfants des rues à Maracaibo, qui, lorsque nous leur avons demandé pourquoi les policiers les tapaient et les maltrahaient autant, nous ont répondu naturellement : « parce qu'ils sont cultivés et nous pas », « parce que nous nous portons mal », « parce qu'ils n'ont pas d'enfants sur qui taper ». Eux non plus ne pensaient pas avoir le droit d'être traité avec dignité.



Ces exemples sont relativement récents : à cette époque, on parlait déjà des droits des peuples indigènes et il existait déjà la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (1989), qui les protège tous. Cependant, dans les deux cas, cela fut une surprise pour eux de découvrir qu'ils avaient des droits.

La discrimination existe en Amérique Latine, nous le constatons tous les jours. Dans la pratique, il y a « des citoyens de première classe » et des « citoyens de deuxième classe ». La discrimination en définitive consiste à ne pas accepter que les DH soient pour tout le monde.

C'est pour cela qu'il ne faut jamais considérer qu'insister sur l'universalité des DH est une activité oisive.

- **Interdépendants.** Cela veut dire que tous sont nécessaires, tous sont liés, les uns impliquent les autres, car incomplets ils ne fonctionnent pas. On ne négocie pas la santé pour l'éducation, ou la liberté de participation pour le logement, ou en premier l'éducation et ensuite la liberté d'opinion. On ne peut pas les hiérarchiser. Nous ne pouvons pas parler seulement de « liberté » sans parler de justice, comme le font certains secteurs sociaux.
- **Ils sont immuables et irréversibles.** C'est une des caractéristiques qui les différencie des autres droits, car les DH n'expirent pas, ne se périment pas. Nous les possédons pour toujours.
- **Intransférables.** Nous ne pouvons pas renoncer à eux, ou les transférer comme cela peut arriver avec le droit de propriété.
- **Inviolables.** Personne ne peut y porter atteinte contre eux ou les détruire. Cela suppose que les personnes et les gouverne-



ments doivent respecter les lois qui les garantissent. Il faut souligner ici, que même en cas « d'État d'exception », les DH ne peuvent être lésés. Il n'y a pas d'excuse par exemple pour la transgression du droit à la vie.

- **Ils dépassent les frontières nationales.** « Cette caractéristique se réfère au fait que la communauté internationale peut et doit intervenir quand elle considère qu'un État est en train de violer les DH de sa population. »¹⁴

Cette caractéristique peut paraître controversée car elle suppose que les États ne peuvent agir impunément en la matière. Généralement l'État « transgresseur » interprète comme une « intrusion dans ses affaires internes » le fait qu'un autre pays ou un organisme international lui rappelle ses défaillances.

Il y a des victimes qui ont demandé de l'aide à d'autres pays pour exiger justice, comme le cas récent du Guatemala qui a demandé à l'Espagne de ne pas oublier les morts des années 80. Un autre cas connu fut celui de l'ex-dictateur Pinochet qui fut mis en accusation en Espagne. Il y a peu de temps aussi le Pérou a fait son possible pour que l'ex-président Fujimori soit jugé.

Les instruments de défense des Droits de l'Homme des Nations Unies et de l'OEA acceptent que les citoyens puissent avoir recours aux instances internationales lorsqu'ils considèrent avoir épuisé tous les moyens au niveau national.

On accepte aussi cette caractéristique lorsque les instances internes sont épuisées, on se dirige à des organismes internationaux, comme ce serait le cas en Amérique Latine avec la Court Interaméricaine des Droits de L'Homme, basée au Costa Rica.

2.3. Quels sont les droits à défendre ?

Il est facile de comprendre quels sont ces droits lorsque par un exercice d'imagination nous pensons à ce dont un nouveau-né a besoin pour vivre dignement et évoluer, surtout si nous pensons à une personne qui nous est chère, qui nous est proche. Nous verrons

¹⁴ Provea, Red de apoyo, op,cit, p. 16.

alors que nous ne pouvons nous passer d'aucun de ces droits et qu'il faut lutter pour l'existence de tous.

Pour des raisons pédagogiques et prenant en compte le moment où ces droits ont été reconnus, on a l'habitude de faire quelques regroupements, comme ceux que nous expliquons plus loin, qui concernent l'évolution historique des DH. Selon cette classification, les DH se divisent en :



- **Droits de la Première Génération** : qui sont ceux que nous appelons Individuels, Civils et Politiques. Dans ce groupe, nous pouvons voir : le droit à la vie, à la liberté personnelle, à l'intégrité personnelle, à la sécurité personnelle, à la manifestation pacifique, à la liberté, à l'information, à l'expression, à la justice, à la sécurité juridique.

Ces droits ont besoin de l'État pour leur garantie, pour ne pas que les personnes aient peur d'agir. Par exemple : l'État ne doit pas : maltraiter les citoyens, empêcher les manifestations pacifiques, emprisonner des personnes arbitrairement, torturer, tuer.

Historiquement, le monde « occidental » a privilégié et d'une certaine façon continue à privilégier ce genre de droits.

- **Droits de la Deuxième Génération** : Économiques, Sociaux et Culturels. Certains auteurs déterminent ces Droits comme DIFFUS. On considère dans ce groupe le droit à l'éducation, à la santé, au travail, les droits des peuples indigènes... Ces droits exigent à l'ÉTAT une action directe pour les garantir. On peut comprendre que, pour de nombreux pays, il est difficile que leurs États garantissent tous leurs droits à cause du manque de moyens, mais il existe l'obligation d'apporter des ressources de façon prioritaire pour la réussite de ces droits.

Historiquement, ce que l'on appelait « monde socialiste » a privilégié ce groupe de droits.

- **Droits de la Troisième Génération ou Droits des Peuples** : ce sont les plus récemment reconnus, comme le droit à un environnement sain, le droit des peuples à son autodétermination, le droit au développement, à la justice sociale internationale, à



l'utilisation des progrès de la science et de la technologie, le droit à la paix... Ces droits, encore difficiles à définir et à garantir, demandent leur accord de la part des États et « des autorités internationales », pour le dire d'une certaine façon. Pour garantir son application, il est nécessaire de créer des mécanismes appropriés. D'où les efforts mondiaux pour trouver des accords minimums, comme dans le cas du droit à un environnement sain ou du désarmement.

Au-delà des classifications possibles, ce qui nous intéresse est de considérer TOUTE la gamme de droits. Aujourd'hui, lorsque la conception INTÉGRALE des DH se généralise, on insiste sur la caractéristique d'INTERDÉPENDENCE, dans l'importance qu'il y a de TOUS les garantir. On part du principe que TOUS les Droits de l'Homme sont FONDAMENTAUX, de sorte que nous ne pouvons établir aucune sorte de hiérarchie entre eux.

Parfois, la précarité dans laquelle vivent les secteurs populaires fait que l'on considère certains droits comme un « luxe » et nous finissons par nous contenter du minimum. Il est possible que le « minimum » nous permette de « NE PAS MOURIR ». Mais le but à atteindre est la VIE DIGNE et pour cela nous exigeons l'application de tous les DH. Depuis les majorités pauvres d'Amérique Latine, avec lesquelles nous travaillons à Foi et Joie, nous ne pouvons tomber dans le piège de rester sur la « défense de la liberté d'expression » par exemple, sans parler de l'URGENCE de l'ÉGALITÉ DES CHANCES. D'où l'importance de découvrir l'INTÉGRALITÉ des DH.

2.4. Quelle est l'origine des droits ?

Les antécédents historiques de ce que nous considérons aujourd'hui comme DH sont nombreux et variés, mais pour ce qui nous intéresse il suffit seulement de rappeler certains éléments.¹⁵

- **Une première étape** où se formulent les principes et les revendications qui constituent les racines du concept des DH. On peut les retrouver dans des témoignages comme le Code d'Hammourabi (que le tout puissant n'abuse pas du faible) ; dans la culture égyptienne (conception du pouvoir comme service) ; dans la Grèce Classique (limites du pouvoir) ; dans le christianisme et l'Islam (le postulat de l'égalité de tous les hommes).

¹⁵ Pour cette partie, nous avons suivi l'exposition historique de José Bonifacio Barba (1997), dans son livre *Educación para los derechos humanos* (Éducation pour les Droits de l'Homme) Fondo de Cultura Económica, Mexico. En plus de contenir une réflexion théorique très intéressante, il inclut un appendice documentaire avec les principales Déclarations, Pactes, Conventions Internationales, ce qui peut être très utile pour ce sujet.

- **Une deuxième étape**, où apparaissent les droits de LIBERTÉ. La base idéologique se trouve dans la philosophie illustrée (la raison, primatie de l'individu). Nous avons comme documents de bases de cette étape : la Déclaration des Droits de Virginie (1776) et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen, établie par l'Assemblée Nationale Française en 1789.

- **La troisième étape** se centre « sur les droits de l'égalité, mais sous la perspective socio-économique, au contraire de la deuxième dans laquelle domine la perspective juridico-politique ».¹⁶

Pendant cette étape, la Révolution Industrielle encouragea la prise de conscience des besoins de base des ouvriers. L'auteur qui nous guide ne le mentionne pas mais nous considérons que le marxisme contribua aussi à cette prise de conscience sur les droits économiques et sociaux. Les constitutions des pays les ont inclus peu à peu dans leurs articles. Plus récemment, nous pouvons trouver ces droits exprimés dans des documents émis par l'ONU, comme ceux que nous citons ci-joints :

- a. Pacte International des Droits Économiques Sociaux et Culturels (ONU 1966).
 - b. Pacte des Droits Civils et Politiques (ONU 1966).
 - c. Convention des Droits Politiques de la Femme (1952).
 - d. Déclaration des Droits de l'Enfant (1959).
 - e. Convention Internationale des Droits de l'Enfant et de l'Adolescent (1989).
- **Dans la quatrième étape**, nous avons des documents plus récents qui concernent les Droits des Peuples. Les principales présentations de ces droits nous les trouvons dans la Déclaration des Droits des Peuples (Argel, 1974) et, ce qui présente un intérêt particulier pour Foi et Joie, la Déclaration Universelle des Droits des Peuples Indigènes, présentée en 1992 par le groupe de Travailleurs sur les Populations Indigènes.¹⁷



¹⁶ Barba, op.cit., p 26

¹⁷ Morales Patricia (coordinatrice) Boutros, G., Burger, J., autres, (2001) : *Pueblos indígenas. Derechos humanos e interdependencia global* (Peuples indigènes, Droits de l'Homme et interdépendance). siglo XXI editores, Mexico



Les instruments internationaux (Déclarations, Conventions, Pactes), sont importants pour avoir des références et des perspectives pour les aspirations des peuples. Lorsque les gouvernements approuvent ces instruments, ils deviennent obligatoires pour leurs pays. Normalement, les gouvernements sont sensibles devant les compromis internationaux, que ce soit parce qu'ils sont réellement convaincus de l'engagement en faveur des Droits de l'Homme, ou bien pour des raisons d'image. C'est pour cela que l'on essaie d'exercer les pressions nécessaires pour que soient appliqués les DH.

Tout citoyen doit connaître la Constitution de son pays et en ce qui concerne les Éducateurs Populaires, il nous paraît inéluctable l'utilisation des instruments légaux qui protègent les enfants, les adolescents et la femme. Dans toute l'Amérique Latine, durant les dernières années, ont été créées des lois qui montrent de grandes avancées pour les DH et qu'il est bon de connaître.

2.5. Quels sont les éléments d'une culture des Droits de l'Homme ?

Pour nous, la culture des DH est celle qui a pour base le RESPECT MUTUEL et la RECONNAISSANCE DE L'AUTRE ET DE LA NATURE comme son prochain.

Ici serait nécessaire un petit examen de conscience, avec un regard sur notre entourage : quelles sont normalement nos attitudes face à la violation d'un Droit de l'Homme ? Pensons par exemple, à une arrestation, une expulsion, des enfants qui ne sont pas scolarisés, ou des personnes sans emploi. Nous voyons ces quatre réactions possibles :

- a. « Il l'a bien cherché » ! C'est-à-dire : nous justifions la transgression. Nous l'applaudissons même.
- b. « Ce n'est pas mon problème ». C'est-à-dire : nous ne voulons rien savoir, les transgressions sont toujours le problème des autres.
- c. « Quelle horreur ! » « Comment est-ce possible ! ». Nous sommes sensibles face au fait. Nous le repoussons et nous le condamnons.

d. « Que pouvons-nous faire ? ». Nous agissons. Cela nous concerne. Nous nous impliquons.

Lorsque nous avons posé ces questions lors de réunions d'enseignants ou à des participants de cours de cette matière, les personnes ont l'habitude de s'identifier avec une de ces attitudes. Ce serait un bon exercice de le faire dans un centre de travail, en utilisant différents exemples concrets, car il est possible que devant une violation évidente, nous réagissions par l'attitude du type « c », puisque nous supposons côtoyer des personnes sensibles, mais il faudrait ajouter d'autres questions, par exemple :

- Combien de violations des DH nous observons sur le trajet de notre maison au travail ?
- Combien de droits transgressés nous observons au sein de la communauté où nous travaillons ?
- Combien de fois nous sommes-nous mobilisés devant la violation d'un droit ?
- Observons-nous une sorte de discrimination dans les transports publics, dans les files d'attentes où nous demandons nos documents, dans l'attention au public ?

Il convient aussi d'affiner notre capacité à VOIR, ECOU-TER, SENTIR, RESENTIR, les violations qui touchent les autres personnes, en répondant avec sincérité aux questions suivantes :

- Dans mon comportement est-ce que je discrimine une personne pour sa couleur, son âge, son habit, ses manières, son odeur ?
- Est-ce que je respecte l'opinion des autres lorsqu'elle est contraire à la mienne ?
- Combien d'eau est-ce que je gaspille quand je me lave les dents chaque matin ?
- Suis-je conscient que l'utilisation de certains aérosols pollue l'atmosphère ? Puis-je les supprimer ?
- Tous mes voisins sont-ils obligés d'écouter la musique qui me plaît, car je mets le volume à fond ?





- Est-ce que je passe devant tout le monde lorsque je vais payer ma facture d'électricité ?
- En résumé : le respect est-il seulement la responsabilité des autres ?

Le fait est que, même si LE DERNIER GARANT DES DROITS DE L'HOMME EST L'ÉTAT, moi en tant que citoyen, je suis obligé de RESPECTER les droits des autres.

La question alors est : Quelle part occupe la culture des DH dans ma vie de tous les jours ?

Il est important de revenir sur nos relations quotidiennes avec les autres car il est facile d'être d'accord sur les grandes déclarations du besoin de respecter les droits, alors que dans notre quotidien, nous pouvons nous comporter comme si nous n'acceptons pas que les DH soient UNIVERSELS.

Un autre élément de la culture des DH est la PERSÉVÉRANCE car on n'arrive pas à son application par des actions isolées. Dans certains pays, l'histoire d'évidentes violations des droits des majorités a appris aux gens à être persévérants, à établir des précédents et empêcher de nouvelles violations.

Nous pensons au cas de la sociologue Myrna Mack, assassinée au Guatemala. Pendant presque dix ans, une organisation chercha justice pour cet assassinat. Nous pensons aux mères de la Place de Mai en Argentine, fidèles à leur rendez-vous chaque semaine pour retrouver leurs familles disparues. Nous pensons au Salvador, au cas des jésuites assassinés en Novembre 1989. Nous pensons aux nombres de communautés sans écoles, qui, durant des années, ont écrit des lettres, rendu visite aux autorités, construit dimanche après dimanche des salles de classes pour que leurs enfants aient un endroit où étudier.

Et nous pensons aussi que la CAPACITÉ DE SE RÉVOLTER fait partie de la culture des DH, car c'est seulement si nous refusons quelque chose avec force que nous pourrons agir et éviter de nous transformer en complices.

2.6. Comment envisageons-nous l'éducation en Droits de l'Homme ?

Tout d'abord, nous la considérons comme étant POUR TOUS. Nous insistons qu'elle NE peut être un thème de spécialistes pour spécialistes. Dans ce sens, nous considérons qu'il faut « désacadémiser » et « déjuriser » le thème, car bien qu'ayant à voir avec les lois, conventions et procédés légaux, le thème ne s'arrête pas au juridique. Non seulement pour cela, mais aussi parce que nous pensons qu'il est nécessaire de simplifier le discours pour que TOUS aient accès à sa compréhension, pour que la majorité ait la possibilité de PROPOSER des actions pour sa défense et d'introduire des « nouveautés » ou des corrections sur ce qui existe déjà.

Nous nous souvenons de cet enfant d'une école perdue dans un village minier du sud du Venezuela, qui, après avoir étudié la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, proposa un nouveau droit : « tous les enfants ont le droit de se tromper » et il justifia sa proposition : « si nous nous trompons chez nous, notre maman nous tape, si nous nous trompons à l'école, l'institutrice nous gronde, donc, cela veut dire que nous n'avons pas le droit de nous tromper alors que nous sommes justement en train d'apprendre maintenant ? ».

Nous comprenons qu'il est important que nous nous appropriions les concepts et termes qui vont nous permettre de nous engager dans la défense des DH, mais il faut travailler pour réussir que l'accès à la justice comme les procédés légaux établis soient suffisamment simples pour que la majorité puisse les utiliser.

Deuxièmement, l'éducation des DH cherche à :

- Les connaître
- Les valoriser
- Les défendre
- Les vivre

Quand nous parlons de les connaître, nous ne pensons pas à « les réciter » ou à les connaître par cœur, mais à les découvrir durant notre vie. En plus de les verbaliser, il est très important





d'en prendre conscience. Et après, les voir comme bons, précieux et les défendre par des voies légales et aussi extra-légales (je ne parle pas d'illégal), en faisant appel à ces mécanismes qui ne sont pas prévus dans les lois, mais toutefois très valables, comme peuvent être la grande solidarité avec les victimes des violations, les mobilisations populaires, l'utilisation adéquate des moyens de communication... Nous, éducateurs populaires, connaissons mieux ces derniers procédés que les légaux mais nous devons avancer vers l'utilisation des deux.

Finalement, les vivre, les utiliser dans le centre éducatif et dans la famille. La cohérence institutionnelle dans ce sens est indispensable.

Guide de travail

1. Quelle a été notre expérience avec les DH ?
2. Ces droits ont-ils été garantis durant mon enfance ?
3. Comment ai-je réagi face à la violation de mes droits et face à la transgression des droits des personnes qui m'entourent ?
4. Est-ce que je connais les procédés légaux de défense des DH ?
5. Est-ce que je connais des organisations qui se consacrent à la défense des DH ?

CHAPITRE 3



L'éducateur-citoyen

*« Malgré tout, j'ai
décidé de vivre »*

(Chanson de J.M.Serrat)

La première version de ces notes contenait un aparté sur « Citoyenneté et Centre Educatif », ou quelque chose de similaire, supposant qu'une fois éclaircis certains aspects sur le thème, la formation était pour les élèves, c'est-à-dire pour les autres. Cependant, après maintes réflexions, nous nous sommes rendus compte que, à partir de notre être d'éducateur, avec la capacité d'autocritique acquise, nous devons nous inclure dans cette pédagogie et dans ces stratégies que nous allons proposer, car il est fort probable que nous soyons loin de cette citoyenneté à laquelle nous aspirons. C'est pourquoi le premier message sera pour nous-mêmes.

Nous avons mentionné dans le paragraphe sur l'EDH que la COHÉRENCE est indispensable pour construire la CULTURE des DH. Nous considérons qu'elle l'est aussi pour la formation de la citoyenneté. Il est bon de rappeler ici, ce que nous avons noté dans les premières lignes de ce livret : avant d'être des éducateurs, nous sommes des personnes et nous devons être des citoyens. Mais étant donné que l'on CHOISIT d'être citoyen, et par conséquent c'est



une décision consciente, il pourrait arriver que beaucoup d'entre nous aient « sauté » cette dimension de notre vie.

Il faudrait se demander : Serait-ce pour cela que l'école a eu si peu de succès à former des citoyens ? Serait-ce pour cela qu'existent de nombreux centres créatifs d'où sortent peu « d'agents de changement » ? Serait-ce que l'allergie aux thèmes politiques au sein de l'école a conduit de nombreux pays latino-américains à laisser les postes gouvernementaux à des personnes peu fiables ? Serait-ce pour cela que de nombreux discours sur « l'organisation populaire » sont restés sur le papier et dans les discours ? Serait-ce pour cela que souvent nous nous sentons si seul ? Serait-ce aussi que nous attendons que d'autres citoyens travaillent pour « notre bien commun » pendant que nous souffrons croyant que nous sommes « les seuls » à souffrir ?

Rappelons que nous avons parlé de deux citoyennetés : la formelle et la réelle. La formelle, celle que soi-disant nous possédons tous, celle qui nous rend tous égaux devant la Loi (et qui dans de nombreux cas reste à prouver) et la réelle. La première nous est due « gratuitement » ; la deuxième ne naît pas naturellement, il faut la construire, la former, elle demande des notions préalables, elle a besoin de petites « expériences », d'anticipations. Si l'éducateur populaire ne rentre pas dans son rôle de CITOYEN, il pourra susciter peu de citoyenneté dans son centre. C'est pour cela que nous voulons insister sur ce point avant de parler de certaines des possibilités de formation des citoyens dans les centres éducatifs.

En parlant du sujet « de l'éducateur-citoyen », c'est-à-dire d'un éducateur qui PRATIQUE LA CITOYENNETÉ, nous nous voyons obligés de revenir sur certains aspects traités dans les thèmes précédents de ce programme de FORMATION D'ÉDUCATEURS POPULAIRES, étant donné que la dimension politique demande à un sujet qui aspire à vivre en plénitude¹⁸ et qui comprenne le besoin d'une cohabitation saine.¹⁹

De sorte que nous proposons que chacun cherche à l'intérieur « de son propre puits » et qu'il se pose à nouveau certaines de ces questions proposées au début de ce programme, sauf que maintenant nous avons besoin de nous voir avec emphase dans la CORRESPONSABILITÉ de la construction du « bien commun » et de la construction du public.

¹⁸ Cf. Cabarus, Carlos R. (2002) *Être une personne épanouie*. Collection Programme International de Formation d'Éducateurs Populaires, Fédération International de Foi et Joie, Caracas.

¹⁹ Cf. Garcia, Beatriz (2002) *Cohabiter avec les autres et la nature*. Collection Programme International de Formation d'Éducateurs Populaires, Fédération International de Foi et Joie, Caracas.

Nous observons une étroite relation entre les deux dimensions de notre vie. La personne saine, adulte, mûre s'assume avec ses blessures et ses compétences. Mais elle doit aussi assumer son entourage proche, avec ses lumières et ses obscurités, en plein dans un monde globalisé, avec sa part de mort mais aussi avec la possibilité de mondialiser l'espoir, comme le dit Pérez-Esclarin et tous ceux qui revendiquent la solidarité planétaire. Lorsqu'il manque un de ces niveaux, qui se construisent en même temps, l'un aidant l'autre, on court plusieurs dangers : si on développe uniquement la croissance personnelle, nous risquons de nous isoler et à la fin, cet isolement se retournera contre nous, car les problèmes collectifs continueront à nous affecter.

Par exemple, pensons à la destruction de l'environnement : si nous favorisons les grands objectifs du Bien Commun, ou la défense des droits de la planète, mais nous ne le faisons pas quotidiennement, cette incohérence finira par nous faire disparaître plus tôt, avant de réaliser ces grands objectifs, ou rendra inefficace notre appel aux autres car l'incohérence sera évidente entre ce que nous disons et ce que nous faisons chaque jour et cela nous fera perdre de l'autorité comme cela arrive aux hommes politiques traditionnels.

Bien que cela puisse paraître une digression, je voudrais comparer l'exemple mentionné, avec celle que les jésuites établirent dans la Congrégation 34 entre la promotion de la JUSTICE et d'autres aspects de la mission de la Compagnie :

« Aujourd'hui, nous constatons clairement qu'il ne peut y avoir un service de la foi sans promouvoir la justice, sans entrer dans les cultures, sans s'ouvrir à d'autres expériences religieuses. On ne peut pas promouvoir la justice sans communiquer la foi, transformer les cultures, coopérer avec d'autres traditions. Il ne peut y avoir d'interculturalisation sans communiquer la foi aux autres, dialoguer avec d'autres traditions, s'engager pour la justice. Il ne peut y avoir de dialogue religieux sans partager la foi avec les autres, valoriser les cultures, s'intéresser pour la justice. »²⁰

Pour résumer, d'un point de vue chrétien, mais aussi de l'Éducation Populaire, qui cherche à former les personnes dans son intégralité, la citoyenneté, la dimension POLITIQUE, n'est pas séparée de la personne dans son quotidien. Plus encore, le nouveau sens de la POLITIQUE et de la formation citoyenne cherchent à RÉCUPÉRER LA QUOTIDIENNETÉ.²¹



²⁰ Congrégation 34 de la Compagnie de Jésus (1995) : *Decretos de la Congregación General* (Décrets de la Congrégation Générale), Ed. Mensajero, España.

²¹ Ubilla, Pilar (2000) : *Los desafíos de la Educación Popular para el Siglo XXI* (Les défis de l'Éducation Populaire pour le XXIème siècle), Revista La Piragua, N°18, Mexico, p. 52-55.



Pour cela, notre acharnement, presque obsessionnel, pour la COHÉRENCE dans nos vies, pour la relation dans nos actes entre le MICRO et le MACRO, ou bien comme nous l'avons dit citant à d'autres auteurs, l'introduction de la GLOCALITÉ dans notre discours et dans notre pratique.

3.1. Conditions requises du citoyen

Selon ce point de vue, la formation du citoyen exige quelques CONDITIONS :

a. La formation des sens. Gonzalez Buelta SJ, nous rappelle que la réalité commence par les sens : « Les sensations qui entrent en nous par le chemin des sens se transforment en perceptions au contact de notre pensée. C'est ainsi que nous allons construire notre propre manière de pensée, la façon de regarder la réalité et de comprendre la vie. »²²

Nous voulons ajouter que si les sens sont LA PORTE D'ENTRÉE, il faut les éduquer pour que la réalité soit perçue correctement. Le regard correct est celui du cœur, ce qui requiert de changer le vieux proverbe « loin des yeux, loin du cœur », mais plutôt dire « loin du cœur loin des yeux ». Il se passe beaucoup de choses autour de nous et pour NE PAS LES RESENTIR, pour nous être « mal habitués », elles nous paraissent NORMALES et nous ne les voyons pas.

Par exemple, est-il normal que des enfants de 8 ou 9 ans, au lieu d'être dans la cour de récréation en train de jouer, soient dans les rues à vendre des journaux ? Est-ce normal que les indigènes, fatigués de tant d'abandon, laissent leurs communautés et vivent misérablement dans les grandes villes ? Est-ce normal que dans un quartier de banlieue, la moitié des enfants ne soient pas scolarisés par manque de place ? Est-ce normal que les pauvres puissent seulement prétendre arriver à l'école primaire ? Est-ce normal que l'on destine plus d'argent à l'Éducation Supérieure dans certains de nos pays qu'à l'Éducation Secondaire ? Est-ce normal qu'après une fête dans une école tout soit sale ? Peut-il être normal que dans nos centres, où nous parlons tant du Développement Durable, du Recyclage, de la Réduction de la Consommation et de l'Écologie, nous utilisions encore tous les jours des verres jetables, non-recyclables, qui finiront à la poubelle ?... NON, CE N'EST PAS NORMAL et nous ne le voyons pas parce que NOUS NE RESENTONS PAS.

²²Gonzalez Buelta B. (2002) :

Orar en un mundo roto (Prier dans un monde cassé), Bilbao, p. 66

On peut éduquer la vue pour VOIR et l'ouïe pour ENTENDRE, parce que nous devons toujours aller au-delà du paraître ou de ce qui ne peut être perçu à simple vue. Grâce aux « regards du cœur », une institutrice peut VOIR le cœur froissé d'une petite fille qui souffre d'abus sexuel ; grâce à l'ouïe subtile, une institutrice peut entendre l'estomac du petit garçon qui n'a pas pris son petit-déjeuner ; grâce à l'ouïe développée, un voisin peut entendre le silence d'une voisine qui aimerait participer à une activité de l'immeuble mais dont la timidité l'en empêche...



C'est facile à dire, mais éduquer les sens demande de se débarrasser de certains éléments de cette culture occidentale, de la rapidité, de l'évasion, du bruit permanent entre autres, car cela suppose VIVRE plus dans le présent et moins dans le futur qui nous paralyse et devient chaque fois plus incertain. Cela suppose un peu de CALME et de RALENTISSEMENT. Carlos Vallès a consacré un livre entier aux sens²³ et nous pensons que cette éducation est essentielle à la SENSIBILISATION du CITOYEN.

b. Aimer et croire en l'autre, en nous-mêmes, aux rêves. La citoyenneté, de notre point de vue, suppose LA FOI et je ne parle pas ici de la foi dans le sens religieux, qui certes apporte une grande force, mais les croyants ne sont pas les seuls appelés à construire la citoyenneté forte dont a besoin la démocratie. Je parle de croire en l'autre, que le voisin PEUT ET VEUT, que OUI, les mères sont capables de former leur club, que OUI les collègues de travail disent la vérité lorsqu'ils parlent de former une coopérative, enfin, que les objectifs sont POSSIBLES. IL existe une chanson à la mode dans plusieurs pays latino-américains qui dit :

*« Croire que c'est possible,
Vouloir que ce le soit »*

Je ne sais pas qui l'a écrite mais elle me plaît, car en fin de compte, elle parle de la foi et de l'espoir (comme attitude) et cette espérance se construit par la sincère confiance que nous donnons aux personnes qui nous entourent et en nous-mêmes. Il est clair que cette confiance, ne peut vivre de simples illusions ou fausser la réalité. La confiance grandit grâce aux décisions correctes qui sont faites de petites actions, pour ensuite se transformer en grandes actions. Rappelons-nous encore du « puits » mentionné par Cabarrus et l'importance de PRENDRE DES DECISIONS pour VIVRE en PLÉNITUDE.

²³ Cf : Vallès, Carlos (1996) : *Mis amigos los sentidos* (Mes amis les sens), Sal Terrae, Santander.



Souvent, les propositions des organisations meurent avant de naître parce que dès le début on ne croit pas en leurs possibilités. Nous le voyons à une petite échelle : pourquoi convoquer « une cayapa »²⁴ pour réparer le parc de jeux d'enfants s'il est certain que PERSONNE n'y viendra ? »

Il est certain, que si nous partons avec ces idées préconçues, le plus probable est que personne ne vienne. Ou encore la plainte fréquente dans les écoles sur la participation des mères : « elles ne se motivent pas, elles ne s'intéressent pas ». Probablement, ceux qui ne sont pas intéressés sommes nous-mêmes, car il se trouve que ces mêmes mères « tellement démotivées » à l'école, sont les premières à s'inscrire pour l'opération de vaccination dans le centre de santé.

Guide de travail

1. Combien de fois avons-nous arrêté de voir pour ne plus sentir ? Sur le chemin du travail, quelles anomalies sont devenues normales ? Pouvons-nous arrêter de faire du bruit à l'intérieur de nous-mêmes pour voir, sentir, écouter, toucher ?
2. À combien de personnes de mon entourage familial puis-je faire confiance pour déléguer une responsabilité ? À combien dans mon centre de travail ?
3. À quelles activités ai-je participé dernièrement dans ma communauté ? Ai-je démontré être une personne de confiance ?
4. Quel projet « ai-je » pour mon foyer, pour ma communauté, pour mon centre de travail ? Ai-je des propositions pour réaliser ces projets ?

²⁴« Cayapa »
journée volontaire
pour coopérer à la
réalisation de défis
communs. On fait
une « cayapa »
pour peindre une
école,
pour réparer
la maison d'un
voisin, pour
nettoyer la rue.
Généralement,
à la fin de la
journée, on
organise un repas.

c. Se sentir partie du problème et partie de la solution. Les éducateurs, en tant que citoyens, ne peuvent pas voir uniquement nos problèmes ; nous devons ÉTENDRE nos luttes plus loin que nos simples intérêts corporatifs. Le problème de la sécurité sociale, du transport, ou du haut coût de la vie est mon problème. Moi aussi j'en souffre, cela m'affecte pareillement et sa solution ne viendra pas sans moi. D'où l'importance de bien mettre un nom aux problèmes dans notre vie quotidienne.

Voyons-le par un exemple : ce n'est pas la même chose de demander « qui a pris mon stylo ? » que de demander « Où ai-je laissé mon stylo ? » Dans la première question, je laisse la responsabilité « la faute », à « l'autre », et donc la solution est que l'autre me rende mon crayon, alors que dans « va savoir où l'ai-je laissé ? », comme le dirait un Guatémaltèque, je m'implique. Le stylo, qui en fin de compte est à moi, est sous ma responsabilité et comme c'est moi qui l'ai égaré, c'est à moi de le retrouver.



On peut appliquer cela à d'autres problèmes : par exemple, avec les poubelles de ma communauté, on peut dire « il y a des poubelles partout et personne ne les ramasse » ou bien : que puis-je faire pour qu'il n'y ait pas autant de poubelles qui puisse me rendre malade et gâcher l'environnement de ma maison ? Avec le problème du gaspillage de l'eau dans ma ville, je me dis : « les personnes gaspillent de l'eau, ou bien : « moi, je gaspille de l'eau ? », « Puis-je économiser de l'eau chez moi ? » Face au problème des résultats scolaires de mon enfant, je peux me demander : « Pourquoi mon enfant n'a pas de bons résultats à l'école » ? ou alors : « Que puis-je faire pour que mon fils ait de meilleurs résultats à l'école ? »

Face aux problèmes de mes élèves, je peux simplement dire qu'ils n'ont pas de bons résultats ou bien je peux me demander ce que JE PEUX FAIRE POUR AMÉLIORER MON ENSEIGNEMENT.

Si nous appliquons cette logique à petite échelle, il est probable que nous puissions résoudre des problèmes plus grands. Il faudrait continuer de chanter cette vieille et nouvelle chanson rendue populaire par la chanteuse argentine Mercedes Sosa, que nous chantonnions souvent dans les réunions des organisations de base à une autre époque :

**« Je demande seulement à Dieu
Que la guerre ne me soit pas indifférente
Que le futur ne me soit pas indifférent »**

Aujourd'hui nous devrions y ajouter les nouvelles préoccupations : « Que l'environnement ne me soit pas indifférent ; que le droit ne me soit pas indifférent ; que ce qui est PUBLIC ne me soit pas indifférent ». Il faut compléter la chanson, avec nous comme « interprète ».



3.2. Exercice de la citoyenneté réelle : essais

La confiance s'obtient en faisant confiance, la foi dans la mesure du possible se nourrit de « petites possibilités ». Aucune grande actrice ne commence en obtenant « l'Oscar de l'Académie ». Elle commence avec de petits rôles qui la préparent à de plus grands rôles. Il en va de même avec les transformations sociales : il faut commencer par se diriger vers des choses qui sont à notre portée.

Si mon point de vue du « manque d'exercice de la citoyenneté » réelle a été accepté, entre nous les éducateurs populaires, je voudrais que l'on tienne compte maintenant de ceci : « pour construire une citoyenneté forte, soutenue, qui puisse provoquer de grands changements dans nos pays, nous devons faire des essais sur la participation communautaire ». Construire le BIEN COMMUN, avec une majuscule, le PLUS COMMUN DES BIENS, dépend de la construction du « bien commun », avec minuscule, celui que nous construisons chaque jour, sans spectacle, par un effort constant. En ayant bien conscience qu'il faut revendiquer les Droits de l'Homme comme les droits de tous et ne pas privilégier le particulier.

Les premiers « essais » proposés qui suivent font partie de la simple « participation communautaire ». Ils servent à développer la solidarité, laquelle, selon certains auteurs, fait partie de la citoyenneté. Rosa Maria Alfaro dit que : « la citoyenneté peut se pratiquer dans de nombreuses situations, milieux, thèmes, institutions et endroits » et elle ajoute plus loin, qu'il apparaît un nouveau sens de l'organisation sociale, « où s'engager avec l'autre signifie une habitude et une valeur intérieure pour chaque sujet et collectivité, une forme de comportement à plusieurs facettes, installé dans une nouvelle société. Les autres sont à l'intérieur de chacun d'entre nous, la solidarité faisant partie de la condition citoyenne ».²⁵

De cela il est question, de « s'habituer » à être en contact avec les autres, ce qui est bien différent du conseil néolibéral du « sauve qui peut ! ». Ces essais que nous proposons prédisposent l'individu à se JOINDRE pour faire « de bonnes choses », de façon solidaire. Ce sont des essais qui pour nous autres, ont les caractéristiques suivantes :

- Échelonnés.
- Divers, il n'y a pas qu'un seul escalier.

²⁵ Alfaro, Rosa Maria (1995) Descifrando paradojas ciudadanas: una mirada cultural a la política (Déchiffrant les paradoxes citoyens: un regard culturel sur la politique), Revista La Piragua, N°10, CEAAL, p. 29.

- Il n'y a pas non plus un seul rythme, mieux vaut aller doucement, en regardant toujours des deux côtés, au cas où nous penserions être accompagnés alors que l'on est seul.
- Les objectifs peuvent être à court terme, c'est-à-dire que l'escalier peut comporter plusieurs « pauses ».
- Les objectifs « surprenants » sont valables à partir du moment où ce sont des objectifs pour un certain nombre de personnes.
- Il est bon de recommencer quand on se rend compte que nous sommes sur le mauvais chemin.
- Il est bon d'entretenir ce que me disait ce vieil ami jésuite qui parlait du besoin « de la critique et de l'autocritique, de l'éloge et de l'auto-éloge » c'est-à-dire : nous pouvons savourer les petits succès.

Je parle de NOUS JOINDRE POUR :

- AMÉLIORER NOTRE QUALITÉ DE VIE.
- Grandir en tant que personne.
- Utiliser notre temps libre avec créativité.
- Résoudre les petits problèmes de la communauté où nous vivons, ou travaillons.
- Entretenir ou récupérer les éléments culturels de la région où nous vivons.

Dans ces tentatives, il y a beaucoup de possibilités que nous pouvons regrouper en différents niveaux :

a. Divertissement constructif. On parle des activités réalisées collectivement, qui demandent une certaine planification, des engagements qui ne demandent presque pas d'effort à tenir. Il ne faut pas croire, que parce qu'ils sont plaisants, ils ne sont plus UTILES pour former les bases de la citoyenneté que nous désirons. Ces petites obligations servent à : débloquer des préjugés ; entre voisins, collègues de travail ; normalement elles laissent une bonne ambiance et génèrent de l'énergie pour les actions futures ; on pense moins aux bêtises ; cela réduit les niveaux d'angoisse surtout dans les grandes villes ; et cela gomme les différences ; les gens se





sentent plus humains ; cela stimule le cerveau... Cependant, ces personnes qui encouragent, qui donnent vie aux groupes ont besoin d'un minimum « moteur »... Bien entendu on en trouve dans tous les collectifs des éducateurs populaires.

Dans ce premier groupe, on note :

- La chorale de Noël (pour « les fêtes », pour chanter la naissance des bébés du quartier, pour animer les messes, pour rendre visite aux voisins en demandant des étrennes). Je connais une famille qui depuis plus de 20 ans prépare sa « chorale » pour Noël, organise sa propre réunion la nuit de Noël et ensuite chante la messe dans sa paroisse. C'est déjà une « discipline » qui unit grands et petits.
- Groupes musicaux : quintet, quartet, trios et même duos.. Je connais un groupe d'instituteurs et de catéchistes qui ont un Groupe de Calypso, un genre de musique d'origine caribéenne, de Trinité. À eux ce sont ajoutés des élèves. Ils vont de fêtes en fêtes, on les invite aussi à des manifestations. Ils se contentent d'applaudissements et de voir les autres danser au son de leur musique pour tout « paiement ».
- Un groupe « d'aérobic ». Une école de notre réseau commença la formation d'un groupe de vacances : plus de 50 femmes du quartier se réunirent ; à la fin des vacances, les femmes demandèrent que le groupe se maintienne, et il continue encore aujourd'hui.
- Groupes de théâtre, clubs de ciné « maisons » pour les amateurs du ciné.
- Veiller à la préservation et la récupération des coutumes ancestrales importantes pour les populations où nous vivons, par exemple le Carnaval d'Oruro en Bolivie. Cela demande des répétitions, de la discipline, des connaissances...

La personne capable de profiter, sans cas de conscience, sans préjugés qui viennent parfois de certains « vices idéologiques » comme le fait de penser que faire de l'exercice ou écouter de la musique seulement pour le plaisir est un concept de « bourgeois ou de riches » (comme-ci les pauvres n'avaient pas droit à la Santé Mentale). Cette personne sera plus ouverte pour construire le Bien Commun car elle aura déjà eu l'expérience de « METTRE

EN COMMUN CERTAINS BIENS » particuliers : son temps, ses goûts, ses talents, son imagination...

D'une certaine façon, on peut inclure dans ce niveau les groupes de réflexion pour célébrer la foi.

Dans ce premier niveau, qui donne des satisfactions personnelles mais qui se célèbre collectivement, les objectifs peuvent être de courte durée et ne demandent pas d'évaluations « sensées », quelques applaudissements ou quelques sourires seront suffisants, ou simplement la joie de préserver le groupe. Il ne faut pas avoir honte d'accepter ce que Tony de Melo appelait « l'égoïsme légitime ». Cela ne fait de mal à personne, au contraire, cela nous fait du bien et personnellement, je reconnais que je le fais... parce que cela me plaît. De plus, je pense sincèrement que cette société fraternelle que nous désirons construire demande que nous sachions nous amuser sainement, sans le besoin impérieux de perdre le discernement à cause de l'alcool ou des drogues, sources de véritables drames au sein de nos peuples. On ne peut considérer cela comme un « luxe » ou un accessoire de l'Éducation Populaire mais plutôt comme un de ces éléments qui ne servent et ne changent RIEN, mais qui lorsqu'ils font partie de notre quotidien peuvent changer beaucoup de choses.

b. Préoccupation et action pour faire face aux problèmes communautaires. À un second niveau, nous regroupons ces actions communautaires qui demandent plus d'efforts, plus de patience. C'est un premier travail de CORESPONSABILITÉS : les problèmes de la communauté sont MES problèmes.

Il y a aussi une part « d'égoïsme légitime » à ce niveau, parce que finalement si tout se passe bien, moi aussi j'en bénéficie, mais cela exige un autre niveau de CONSCIENCE et demande d'arrêter de faire des choses qui nous apportent aussi de la satisfaction.

Les organisations communautaires sont absolument nécessaires pour construire ce que l'on appelle « le tissu social ». Le précédent niveau nous aide, seulement c'est un niveau plus fragile ; dans ce dernier, le fil avec lequel on tisse est plus fort et les points du tissu sont plus serrés, plus travaillés, plus exigeants. Nous pouvons le CONSTATER.





Dans cette optique, nous ajoutons des actions comme :

- Une coopérative de consommation, dans le quartier ou dans le centre de travail.
- Récupérer la place de la communauté.
- Faire partie de l'association de voisins ou association de résidents.
- Faire face avec les voisins aux problèmes d'eau ou de la mise en valeur des parties communes (pourquoi vivre dans des endroits tristes et sombres s'il est possible de les éclairer).
- Appartenir à une organisation civile pour obtenir un logement.
- Groupes de construction de l'école ou de la chapelle de la communauté.
- Dans les villages indigènes, ne pas perdre la saine coutume d'avoir des « conucos », « milpas » ou des champs communs.

Comme nous le verrons, toutes ces initiatives servent à AMÉLIORER NOTRE QUALITÉ DE VIE et aussi... celle du voisin. On est confronté à des problèmes qui concernent le collectif. Tout ne sera plus que plaisir et satisfaction : il y aura des discussions pour se mettre d'accord ; il y aura des désaccords qui ne seront pas faciles à résoudre voire qui ne se résoudront pas. Les objectifs sont plus à moyen terme ; il faudra faire face à l'indifférence des autres et même éviter sur le chemin les obstacles que nous mettent ceux qui ne croient pas en ces initiatives ; il faudra demander des explications aux autres ; peut-être faudra-t-il faire usage de « l'autorité », ce qui peut être incommode... Mais j'insiste sur le fait que ces « tentatives » de construire le Bien Commun sont indispensables pour installer les bases de la citoyenneté. Lorsque l'on a participé ou l'on participe à ces actions, on parle et l'on se comporte différemment que quand ce qu'on appelle l'« organisation » fait seulement partie d'un document intitulé « Caractéristiques de l'Éducation Populaire ». Cela donne à celui qui participe de la patience, une vision moins réduite, une autorité face aux autres, une efficacité pour résoudre les conflits, et cela affine les sens.

Il y a trois ans, j'ai déménagé dans l'immeuble où j'habite aujourd'hui. C'est un ensemble (colonie, en Amérique

Central), composé de petits immeubles de trois étages. J'avoue que la première année, je ne suis JAMAIS allée à une réunion de voisins. Évidemment à Foi et Joie, nous avançons toujours l'excuse du manque de temps parce que nous travaillons à temps « plus que complet » mais j'avoue aussi qu'il y avait des choses qui ne me plaisaient pas. J'avais l'impression que l'administrateur n'informait pas correctement des dépenses (pour le dire poliment), mes voisines d'en face faisaient des fêtes bruyantes qui empêchaient les autres de dormir et personne n'osait se plaindre, la cour commune pouvait être améliorée, l'eau se gaspillait...



Avec le temps, j'ai appris que le problème venait du fait que le comité avait renoncé à sa tâche et que l'administrateur faisait ce que bon lui semblait. J'assistais alors à la suivante réunion et l'on me proposa comme « candidate ». Je refusai tout d'abord puis je me dis qu'il était temps d'arrêter de parler de participation pour « transformer » la société sans être capable de trouver du temps pour transformer MON PROPRE JARDIN. C'est ainsi que j'obtins les votes nécessaires pour être nommée Présidente, bien que pour être franche, je dois avouer qu'il n'y eut AUCUN adversaire : personne ne veut se présenter pour ce genre de responsabilités.

Je partage avec vous mes expériences actuelles après quelques années de gestion :

- Une petite communauté de 50 familles, représente d'une certaine façon le pays : les indifférents qui ne s'investissent dans rien parce qu'ils « n'aiment pas les problèmes » mais évidemment veulent que l'on résolve les leurs.
- Ceux qui ne font rien, mais qui critiquent tout ce que font les autres.
- Ceux qui viennent s'ils sont invités mais qui n'en prennent pas l'initiative.

Ceux qui sont d'accord pour participer, quitter leur télévision pour se rendre aux réunions, soutenir, accepter les règles de cohabitation.

- Il existe une « culture anti-communautaire » générale, difficile à rompre. Il est difficile de respecter ces anciennes normes, mais qui n'en sont pas pour autant « hors actualité » : « ne fais pas à ton prochain ce que tu n'aimerais pas



que l'on te fasse ». Dans cette culture, il paraît que celui qui gagne est celui qui CRIE le plus fort et non celui qui a raison.

- Cette culture anti-communautaire voit toujours l'autre comme responsable de ce qui ne va pas : en conséquence, c'est « l'autre » et non moi qui doit résoudre le problème. Je me demande alors si « toute ressemblance avec la réalité de notre pays... Ou de notre centre de travail est pure coïncidence ».
- Une présidente d'association résidentielle, d'un comité de voisins est une sorte de mélange entre « un maire » et un juge de paix : elle s'inquiète et s'occupe des zones communes, veille à ce que le concierge accomplisse ses tâches, mais que personne ne lui manque de respect ou ne l'exploite, elle contrôle, avec le reste de la direction, que l'administrateur agisse avec honnêteté... Mais elle est aussi le médiateur entre les voisins lors des petits conflits : ceux qui ont des chiens non autorisés, ceux qui sont bruyants, ceux qui abusent... On dialogue d'abord, on argumente, on se rappelle les accords, on sanctionne, on hiérarchise les besoins...
- Il est important aussi de faire attention pour que les informations circulent, que les décisions importantes ne se prennent pas « en secret ».

J'avoue que c'est bien amusant de rentrer dans ces « histoires » mais cela demande du temps, un peu de dévouement, de fermeté et lutter contre les découragements.

Si nous transposons cette petite communauté dans laquelle nous vivons et que nous regardons les problèmes de cohabitation, de participation, de prise de décisions, il est évident que nous comprenons mieux que la citoyenneté ne naît pas seule et qu'il ne suffit pas de bonnes volontés. Cela paraît difficile à croire, mais les gens ont du mal à voir que le COMMUN est COMMUN et qu'il est aussi propre à nous-mêmes. On ne le voit pas parce que nous ne le RESENTONS PAS COMME COMMUN. Avec ces petites tentatives, nous pouvons aussi montrer que les choses peuvent se réaliser bien que nous n'ayons pas convaincu 100% des « habitants ».

Le fait de mettre « les biens en commun », joue finalement en notre faveur car par exemple, la porte d'entrée de l'immeuble est à

tous, mais elle est aussi à moi, parce qu'un joli jardin est joli aussi pour moi ; nous considérons que c'est essentiel pour avancer vers le niveau suivant.

c. Aller au-delà de mes cercles proches. Après ces « tentatives », nous nous situons au niveau de LA PARTICIPATION CITOYENNE à proprement parler, mais où nous trouvons aussi des « niveaux » de participation. Ici nous nous situons dans des cercles plus grands, dans lesquels ne se confrontent plus des problèmes qui nous touchent directement, mais si nous n'amplifions pas notre sens de la propriété, nous pouvons finir par nous enfoncer ou nous justifier de notre INDIFFÉRENCE ou PEUR à PARTICIPER à plus grande échelle.

Nous parlons ici d'avancer vers la défense des droits des autres, ou de voir sur le terrain la relation de nos petites ambitions avec celles qui sont collectives pour une VIE PLUS HUMAINE.

Avant de passer aux niveaux suivants, où de façon progressive nous pouvons avancer sur le CHEMIN DU CITOYEN, voyons ce qu'entend le PNUD par « participation citoyenne » :

« La participation citoyenne est l'intervention des individus, en tant que citoyens, dans les affaires fondamentalement politiques, dans les procédures de prise de décisions ou dans la formation de politiques publiques. »²⁶

Dans ce manuel, nous pouvons voir comme Participation Citoyenne des mécanismes tels que :

- Élection du Président de la République.
- Élection des députés, sénateurs au congrès.
- Référendum d'approbation ou de consultation.
- Procédures électorales.
- Procédures pénales. (Comme juge ou comme membre d'un tribunal mixte)
- Santé, Éducation (étant donné que la famille est considérée coresponsable).



²⁶ PNUD (1998) *Manual de Participación Ciudadana* (Manuel de Participation Citoyenne), Comisión Presidencial para la Reforma del Estado, Caracas.



- Initiatives pour proposer de nouvelles lois.
- Conservation et défense de l'environnement.
- Protection du consommateur ou de l'usager.

Ces mécanismes existent dans presque toutes les Constitutions d'Amérique Latine, avec quelques variations, mais comme nous le savons bien, dans beaucoup de nos pays, la participation citoyenne est limitée au simple acte de VOTER, démarche très importante mais qui en aucune manière ne peut limiter notre exercice de la citoyenneté. Notre relation avec la chose publique demande plus de temps, plus de maturité. Le simple vote pourrait se qualifier de « citoyenneté spasmodique » et peut générer des espèces de jeux infantiles : on installe le joueur sur une chaise, les autres restent « paralysés » puis nous enlevons le joueur que nous avons choisi, nous nous paralysons à nouveau et ainsi de suite. Dans ce jeu, nous pouvons finir par devenir très agressifs et en arriver même à vouloir enlever la personne choisie violemment, ou bien décider de quitter le jeu, alors celui installé sur la chaise peut s'habituer à elle et ne plus vouloir la lâcher.

Nous pensons qu'il est nécessaire d'emprunter d'autres chemins, en plus de ceux qui existent déjà dans la Constitution et les Lois, mais il est aussi souhaitable de considérer ce qui existe déjà.

Je cite quelques manifestations de participation où la citoyenneté peut s'exercer :

- Nous transformer en « contrôleurs municipaux ». Dans presque toute l'Amérique Latine se sont mises en place des Procédures de Réforme de l'État qui comportent des politiques de DÉCENTRALISATION des gestions gouvernementales. Face à l'accumulation de besoins non résolus, face à l'inefficacité des structures bureaucratiques lentes, l'éloignement du citoyen commun des décisions qui en définitive l'affectaient ou dont il bénéficiait, se sont introduits des procédés de décentralisation, qui d'une certaine manière entraînent le renforcement du pouvoir municipal.

Dans ces réformes, nous pouvons inclure les élections directes des Maires, c'est-à-dire que le fonctionnaire public, élu directement, se voit dans l'obligation de rendre des comptes

aux électeurs. Avec de petites variations, dans presque tous nos pays, on organise « des sessions ouvertes » pour discuter des priorités des attributions des projets. On suppose que le « citoyen » doit être consulté avant l'élaboration de ces projets. Le citoyen a le DROIT de connaître les plans municipaux.



Ce que nous suggérons dans ce paragraphe, c'est que nous DEVONS nous transformer en une sorte de « contrôleurs municipaux » qui DEMANDENT DES COMPTES aux administrateurs publics. Pour cela nous devons connaître les Lois et les plans de ce pouvoir local.

Il est difficile pour ne pas dire impossible, de faire cela seul. On n'écarte aucune « protestation individuelle » mais le suivi demande plus qu'une plainte. L'organisation est nécessaire. Elle peut se construire de manière générique (Association pour la défense des habitants de l'Oruro ou de l'Ouest de Barquisimeto) ou pour défendre certains droits spécifiques comme par exemple la construction d'un jardin d'enfant envisagé dans le programme du gouvernement local.

- Défense des Droits de l'Homme. Nous en avons déjà parlé mais nous voulons insister sur le fait que les DH sont encore des idéaux (surtout où nous travaillons, nous les Éducateurs Populaires) qui demandent à être VÉCUS et EXIGÉS. Nous pensons que dans ce domaine il y a beaucoup à faire : créer ou nous joindre aux services de promotion et défense des Droits de l'Enfant ou de l'Adolescent déjà mentionnés, ou être pour la suppression de toute forme de discrimination. En ce qui nous concerne, les discriminations doivent être particulièrement prises en compte : la discrimination de genre, la discrimination des populations indigènes et des immigrants, étant donné que nous habitons et travaillons dans des contextes où ces discriminations sont évidentes.
- À ce niveau, nous ne pouvons pas oublier la lutte pour laquelle est née Foi et Joie : la JUSTICE ÉDUCATIVE. Et ici, il n'est pas question de « lutter pour la croissance de Foi et Joie », mais de lutter pour que TOUS et TOUTES aient la possibilité d'étudier et de recevoir une bonne éducation. Le slogan « Un enfant sans école est un problème pour tous », qui reste aussi à la mode, doit permettre la création d'organisa-



tions, auxquelles nous puissions participer comme « éducateurs citoyens » et par lesquelles nous devons OBLIGER nos gouvernants à considérer l'éducation publique comme une PRIORITY.

- Nous devons faire un effort à Foi et Joie pour ne pas nous considérer comme UNIQUES ou les MEILLEURS dans cette lutte. Je crois sincèrement que nous ne pouvons pas tomber dans le piège et entretenir comme Mouvement une espèce de « Messianisme Educatif », donner l'impression d'être « ceux qui réellement agissent et peuvent » dans le domaine de la justice éducative. Je pense surtout au pays où Foi et Joie a trouvé une place importante sur la scène publique, comme en Bolivie, au Pérou ou au Vénézuéla ; mais c'est aussi possible dans les pays comme le Honduras ou le Brésil. Je crois que nous devons nous unir et nous allier avec humilité à d'autres personnes pour avancer vers la réduction de l'exclusion scolaire. Cela peut se faire à partir de l'Institution ou du Mouvement.
- La Mère Terre, la Mère Nature. À ce niveau d'ouverture du regard, je crois que l'environnement, urbain ou rural, l'eau, l'atmosphère, la PLANÈTE (d'ailleurs nous n'en avons qu'une seule), réclame avec urgence que CHACUN de nous ne la voit pas comme un problème de ceux du Premier Monde « déprédateurs, spoliateurs, tueurs de forêts » et tout ce qui nous viendrait à l'esprit.

Le fait est que sur cette planète nous détruisons TOUS et TOUTES l'environnement depuis notre naissance et dans la mesure où nous continuons à tourner le dos au problème de l'environnement, celui-ci se retournera contre nous, comme il est d'ailleurs en train de le faire : croissance du cancer de la peau, augmentation des déserts, problèmes respiratoires, réapparition de maladies disparues, forêts éliminées, fleuves qui n'ont plus de poissons et dont les eaux ne sont plus potables... Pour donner quelques exemples que je connais. Quelle pourra être l'étendue des dégâts que nous provoquons sur la couche d'ozone quand nous utilisons certains aérosols ? Toute seule, je n'y arriverais peut-être pas, mais si nous commençons à nous regrouper... Tous ces problèmes demandent un « travail supplémentaire », un travail

soutenu, quotidien et COLLECTIF. Cela concerne notre statut d'ÉDUCATEURS qui commence par notre dimension de citoyens.

- La lutte pour la Sécurité Sociale, non seulement pour nous éducateurs mais pour tous les travailleurs. La Sécurité Sociale n'est pas assurée en Amérique Latine. On a besoin de lois et de plans concrets. Cette lutte exige des alliances comme nous l'avons mentionné dans l'autre paragraphe et aussi beaucoup de patience.

Il est évident que nous ne prétendons pas passer notre vie en allant d'une action à l'autre. Ce que nous affirmons c'est que :

- a. La CITOYENNETÉ RÉELLE SE CONSTRUIT AVEC DES ACTIONS RÉELLES ; la conscience citoyenne se forme AU QUOTIDIEN ; les COUTUMES DU CITOYENS sont nécessaires pour une citoyenneté forte.
- b. Les « essais » nous préparent à l'exercice permanent de la citoyenneté et nous disposent aux causes PLUS GRANDES, plus collectives.

Chacun peut choisir ses « activités extras » dans son agenda, selon les contextes, « les passions saines », les besoins. Les rôles à l'intérieur des organisations seront différents selon les qualités. Il n'est pas question que nous soyons TOUS PREMIERS VIOLONS ; il s'agit de faire partie d'un orchestre, car je pense que les « solistes » ont peu de futur dans ce monde contraignant.

Guide de travail

1. Quelle a été « notre histoire de participation » ?
2. Pourquoi nous nous mêlions aux autres quand nous étions petits ?
3. Combien de fois avons-nous participé à des actions collectives ponctuelles ou permanentes ?
4. Quels problèmes de mon entourage je considère comme étant mes problèmes ?





5. Actuellement, est-ce que je fais partie d'un « orchestre » ?
6. Est-ce que je vois une place pour moi dans un « orchestre » de ma communauté, de mon village ? Dans lequel ?
7. Y a-t-il le besoin de former de « nouveaux orchestres » ? lesquels ?
8. Quel BIEN PERSONNEL puis-je mettre en COMMUN ?
9. Quelle relation trouves-tu entre les propositions de participation et les Droits de l'Homme dans ton pays ?



Le citoyen-éducateur ou l'itinéraire de la citoyenneté dans le centre éducatif

*« Dans cette loi, il manque quelque chose :
le droit des enfants à se tromper. »*

(Enfant d'école primaire)

Nous arrivons au dernier chapitre de ces réflexions : l'Éducateur Populaire, une personne qui veut vivre pleinement, se reconnaît en tant que citoyen, avec des devoirs et des droits, sa mission continue en tant que professionnel dans son centre éducatif et il **DOIT IMPULSER la FORMATION DE LA CITOYENNETÉ** et la **CONSTRUCTION DE LA DÉMOCRATIE** dans le centre éducatif.

Si nous avons dit que la citoyenneté est associée à la Démocratie-participation/organisation- prise de décisions-coresponsabilité -devoirs/droits- règles du jeu claires (lois-normes) -transformation-bien commun, alors un centre éducatif de Foi et Joie qui veut former « des citoyens et citoyennes » doit :



*Vivre en démocratie,
Promouvoir la participation de tous ses membres,
Connaître et utiliser ses devoirs et droits,
Ne plus avoir peur du mot « politique » et de ses pratiques,
Permettre et encourager les organisations autonomes,
Résoudre les problèmes et conflits par la voie du dialogue
et de l'accord, Former le sentiment DU COMMUN en le
construisant de l'intérieur et dans son entourage,
Perfectionner la vue, l'ouïe, l'odorat et avoir le don pour
apprendre et prendre des décisions. Tout rentre à l'intérieur
d'un projet de centre avec des objectifs qui dépassent les murs
des salles de classes.*

Escamez et Gil nous disent que « la formation d'une citoyenneté forte et compétente n'est pas un thème exclusivement éducatif, bien que tout le monde reconnaisse l'importance de l'éducation dans ce secteur »²⁷

Je ne pense pas qu'il y ait des inconvénients à assumer que n'importe quel centre éducatif doit former des citoyens. Tout le monde semble être d'accord là-dessus, au moins dans les discours, surtout dans des moments où l'éducation comme valeur a acquis une grande importance, sûrement plus à l'écrit que dans la pratique. Notre problème réside dans la manière de mener à bien cet itinéraire du citoyen, depuis l'Éducation maternelle jusqu'à l'Éducation des adultes, introduisant ici l'Éducation Supérieure dans laquelle Foi et Joie a commencé à s'introduire.

²⁷Escamez
J. et Gil R.
(2002) :
*La educación en
la ciudadanía*
(L'Éducation de la
citoyenneté),
Editorial CCS-
ICCE
Madrid, p7

Dans le cadre de l'identité de Foi et Joie qui cherche « la construction d'une société juste et fraternelle » et qui se définit comme un « Mouvement d'Éducation Populaire Intégrale et de Promotion Sociale »²⁸, ce que nous voulons souligner dans ce paragraphe, ce sont quelques expériences qui pourraient servir d'exemple de comment nous comprenons cette formation dans et pour la citoyenneté et en souligner quelques talents scolaires qui peut-être ne sont pas si évidents pour l'exercice de la citoyenneté mais qui pour moi sont indispensables. C'est-à-dire, toutes ces attitudes, actions et/ou ces points de vue que nous assumons de manière spontanée face aux autres et face à notre environnement devant des situations déterminées ou des événements de notre quotidien.

²⁸Foi et Joie
(1993) : Ideario
International,
Procesos
Educativos No.
1. Centro de
Formación Padre
Joaquín,
Maracaibo
Venezuela.

Avant de parler de ces exemples pratiques, soulignons certains aspects qui concernent ce thème :

a. La formation citoyenne (FC) rentrerait dans le cadre des défis que Foi et Joie s'est fixée durant le Congrès d' Antigua (Guatemala, septembre 2001)²⁹ de la manière suivante :

- Dans le premier défi, « LA RÉCUPÉRATION DES **PROBLÉMATIQUES** CENTRALES DE L'ÉDUCATION POPULAIRE » pour le besoin de choisir la transformation.
- Dans le deuxième, « L'INSERTION ET L'ATTENTION PRIVILÉGIÉE DES PLUS PAUVRES » pour l'emphase de la justice et dans la défense des droits fondamentaux, base de la citoyenneté telle que nous l'avons comprise dans ces notes.
- Dans le troisième, « L'ÉDUCATION PUBLIQUE DE QUALITÉ », parce que la construction de la chose publique, pour un mouvement comme le nôtre, passe par le fait de nous assumer comme faisant PARTIE du PUBLIC, ce qui exige la nécessité de nous allier à d'autres.
- Dans le quatrième, « LA FORMATION DE SUJETS AUTONOMES », parce que nous considérons que « l'objectif essentiel de tous les programmes éducatifs de Foi et Joie doit être la formation de sujets autonomes, capables d'être responsables de leur personne et de vivre solidairement avec les autres »³⁰ ce qui suppose l'entretien de la CORESPONSABILITÉ.
- Dans le cinquième, « LA DÉMOCRATISATION PROFONDE DE TOUS NOS CENTRES ÉDUCATIFS », parce que nous avons déjà dit que la citoyenneté est la base de la démocratie.
- Dans le sixième, « LA PRODUCTIVITÉ ET L'APPRENTISSAGE » parce que, comme nous le verrons dans une des propositions, les compétences en Langues et en Mathématiques sont indispensables pour la Formation Citoyenne.
- Finalement, dans le septième, « L'INTÉGRATION DANS LA COMMUNAUTÉ », parce que c'est un point important de construction du Bien Commun à partir du centre éducatif et parce que cette intégration est ce qui devance l'HORIZON de la GLOBALITÉ.



²⁹ Fe y Alegría (2002) : *Retos de la Educación Popular* (Défis de l'Éducation Populaire), Revista Internacional de Fe y Alegría.

³⁰ Ibidem.



b. La formation citoyenne fait partie de l'Éducation en valeurs et celle-ci a à voir avec l'ÉTHIQUE et la MORALE. Maria Guadalupe Ramos après avoir fait le tour d'une série de concepts sur l'éducation morale, nous dit que « [tous -les auteurs cités-] la conçoivent comme un devoir d'enseigner à vivre en relation à des personnes qui ont des besoins, des idées, des points de vues et des envies de bonheur différents. Il s'agit d'enseigner à vivre ensemble et de le faire au sein d'une communauté qui doit être viable dans son ensemble et conviviale pour tous ceux qui la forme »³¹. Il s'agit en définitive d'apprendre à cohabiter dans un monde où ce qui est « différent » doit avoir sa place et du respect pour l'autre.

À ce niveau de l'éthique, Morin affirme que [l'éthique] « doit se former dans les esprits en ayant conscience que l'être humain est en même temps un individu, une partie de la société, une partie de l'espèce. Nous transportons en nous cette triple réalité. De la même façon, tout développement véritablement humain doit concevoir le développement des autonomies individuelles, des participations communautaires et la conscience d'appartenir à l'espèce humaine ». Plus loin, l'auteur affirme que de cela, de cette triple réalité se séparent les deux grands buts éthiques et politiques du nouveau millénaire : « établir une relation de contrôle mutuel entre la société et les individus à travers la démocratie et concevoir l'Humanité comme une communauté planétaire ».³² Nous pensons que ces idées sur l'éthique qui doivent guider notre pratique éducative doivent être prises en compte au moment de sélectionner les objectifs et leurs contenus.

c. En ce qui concerne l'Éducation aux valeurs, Cortina se demande : Qui est-ce qu'on légitime dans une société pluraliste pour juger en quoi consiste ce monde plus humain auquel il est urgent d'adhérer ? ». De la même manière, l'auteur s'interroge sur la possibilité de trouver des réponses communes pour tous les citoyens d'une société pluraliste, dans laquelle l'éducation est nécessaire.³³ Pour le dire autrement, qui décide ? Qui détient la vérité dans cette affaire de valeur ?

Ces questions nous prouvent que les réponses ne sont pas faciles dans l'Éducation aux Valeurs, ni dans la sélection de ses contenus, ni qu'il sera facile de trouver des réponses communes, même si à partir de l'Éducation Populaire et respectant toujours « l'autre », les carences communes sont évidentes, celles des masses, celle du nombre chaque fois plus grand des exclus de

³¹Ramos M.G
(2002) :

Programa para educar en valores. La educación que transformará el país (Programme pour éduquer aux valeurs, l'éducation qui transformera le pays), Ediciones Paulinas, 2^oed.,Caracas, p87.

³²Morin, E.
(2001) :

Los siete saberes necesarios para la educación del futuro (Les sept savoirs nécessaires pour l'éducation du futur), Ediciones Nueva Visión, Buenos Aires, p18.

³³Cortina, A.
(2000) *La ética de la sociedad civil* (L'éthique de la société civile).
Aulauda-Anaya, Madrid,4^oed., p13

la satisfaction des besoins de base. Le droit à les satisfaire, d'une certaine façon, nous guide vers le chemin qu'il faut prendre.

Cortina nous dit plus loin dans l'œuvre citée que, pour répondre aux questions posées, il faut choisir une perspective fondamentalement ÉTHIQUE et nous rappelle qu'une des missions de l'éthique est d'« essayer d'éclaircir en quoi consiste ce phénomène de la morale civique, qui n'est pas une morale individuelle ni non plus une morale religieuse. Elle ne dépend pas d'une morale religieuse, elle ne dépend pas d'une idéologie politique déterminée, ni se laisse réduire au droit et cependant elle est indispensable pour construire une société juste ».³⁴ C'est-à-dire qu'on ne peut pas laisser non plus le libre arbitre à qui bon lui semble.

À ce point de l'éthique, il est bon de rappeler les précisions que Cabarrus propose comme orientation pour vivre pleinement.³⁵

d. Nous devons nous demander si réellement nous sommes convaincus de l'importance de l'Éducation aux Valeurs. Il y a des auteurs comme Cortina³⁶ et Pérez Esclarín³⁷ qui mettent à nu le discours sur « la soi-disant importance » de l'Éducation aux Valeurs, quand dans la pratique, on accorde plus de temps et moyens aux compétences techniques.

Ici, il serait propice de poser une question au plus profond de Foi et Joie : qu'est-ce qui est le plus difficile dans notre centre ? Trouver des moyens pour acheter un ordinateur ou bien les trouver pour organiser une rencontre réflexive ou bien encore pour commencer un projet de récupération d'un espace public dans la communauté ? Il serait bon de pouvoir dire qu'il y a un équilibre dans l'attribution des moyens de nos budgets ! Cela ne signifie pas que nous sous-estimons la technologie, nous voulons seulement attirer l'attention sur cela et être COHÉRENTS dans ce que nous prêchons.

Une fois, j'ai entendu un intellectuel d'un important centre académique de mon pays éliminer des « jours effectifs de classe » de l'année scolaire ceux qui sont consacrés aux activités spéciales d'un centre, comme si se sociabiliser avec la communauté était une « perte de temps ». Je dois avouer aussi que j'entends des propos similaires à l'intérieur de l'institution.

Il ne s'agit pas ici d'affirmer une dichotomie entre l'éducation éthique et l'éducation aux valeurs, mais il est évident qu'il existe un



³⁴Cortina, A., Op.Cit. p14 .

³⁵Cabarrus, Carlos R. (2002) : Être une personne épanouie. Programme de Formation d'Éducateurs Populaires en Amérique Latine ; Fédération Internationale de Foi et Joie. Caracas.

³⁶Ici il est bon de rappeler la blague que raconte Cortina : « une personne demande à une autre dans la rue : vous laisseriez-vous corrompre ? L'autre répond : « si c'est pour une enquête bien sûr que non ; si c'est une proposition, parlons ». Qui va répondre ouvertement, du moins entre la population adulte que cette histoire de morale lui paraît une baliverne et qu'il est l'heure de ne plus perdre de temps avec des choses si sottes ? »

³⁷« Il faut dépasser la rhétorique du besoin d'éduquer



aux valeurs » nous dit l'auteur après avoir décrit crûment comment on a laissé l'école seule, avec toutes ses responsabilités mais sans lui donner les moyens et les instruments nécessaires. Perez Esclarin, A. (2002) : *Educación para la globalizar la esperanza y la solidaridad* (Éducation pour mondialiser l'espérance et la solidarité). Editorial Estudios. Caracas, p46. Plus loin, l'auteur nous suggère si ce n'est pas un devoir contradictoire d'éduquer pour la vie, qui est égoïste, compétitive et éduquer aux valeurs de la coopération, la solidarité...

³⁸Palma, D. (1995) *La educación popular y el tema de la ciudadanía* (L'éducation populaire et le thème de la citoyenneté), Revista LA PIRAGUA, N°10, CEAAL, 1995, p57.

certain discours vide de contenu (et parfois de moyens effectifs) et même une certaine absence de conviction en ce qui concerne l'Éducation aux Valeurs et par défaut de la formation citoyenne.

e. Finalement : les tendances, dans l'Éducation aux Droits de l'Homme, partie intermédiaire à la Formation Citoyenne, sont au nombre de deux : considérer l'EDH comme matière ou comme « un ajout » et la voir comme AXE transversal. Nous nous inclinons plutôt pour la deuxième, cela suppose donc une clairvoyance et surtout une COHÉRENCE dans notre comportement, avec l'ambiance du centre, dans la prise de décisions, avec les normes, les évaluations, avec l'organigramme. La cohérence doit aussi être institutionnelle à l'heure d'analyser ce qui est le plus important, ce qui se valorise, ce qui se sanctionne. Il ne peut y avoir une citoyenneté proclamée pour les élèves et refusée entre les éducateurs. Cette tendance de voir la FC comme un axe transversal qui bouge TOUT le centre est en train de s'imposer dans l'Éducation Populaire, même si peut-être dans la pratique nous n'avons pas accumulé beaucoup d'expériences explicites dans ce domaine.

Dans cet ordre d'idée, Diego Palma nous dit que « l'éducation citoyenne, comme devrait la proposer l'Éducation Populaire aujourd'hui, ne peut s'orienter vers une liste générique de droits et devoirs qui visent une condition codifiée. Il ne s'agit pas seulement de former des sujets mais de former des sujets historiquement et socialement placés »³⁸. L'auteur fait allusion plus loin à la complémentarité nécessaire entre la « citoyenneté formelle » (celle qui nous rend égaux face aux lois) et la « citoyenneté réelle » (la manière concrète dont différents secteurs de citoyens se situent activement dans les relations sociales).

Nous pensons aussi qu'il est important dans le centre éducatif de travailler les deux dimensions : celle qui implique l'analyse de la réalité des élèves et celle qui implique la connaissance de ces lois qui soutiennent les droits, comme la lutte pour ces droits et sa pratique dans la vie quotidienne.

L'affirmation de Rosa Maria Mujica, Directrice de l'Institut Péruvien de l'Éducation en Droits de l'Homme et de la Paix, nous semble un bon résumé de ce thème de la transversalité des contenus concernant la formation des citoyens. Premièrement, l'auteur expose qu'un des plus graves problèmes qui perturbe la vigueur

des Droits de l'Homme et la construction de la démocratie dans son pays, le Pérou, et même dans toute l'Amérique Latine, réside dans « l'ignorance que les personnes ont de leurs droits ainsi que des éléments fondamentaux et des règles basiques de la démocratie. Cette réalité n'est pas seulement le résultat d'un manque d'information mais d'un problème plus grave : le grand vide dans notre histoire en ce qui concerne la vigueur des Droits de l'Homme et le développement d'un système et d'une culture démocratique ».³⁹

L'auteur reconnaît que plusieurs facteurs ont conduit à cette situation, entre autre l'éducation et par conséquent, faisant allusion à l'expérience de l'Institut qu'elle dirige, elle propose que ces contenus soient incorporés comme axes transversaux dans tous les espaces éducatifs : à l'école, dans la famille, au travail, dans les syndicats, dans les organisations, ce qui inclut des espaces pour l'éducation formelle et pour la non formelle. Ainsi, nous ajoutons que l'EDH ne s'apprend pas qu'à l'école mais elle ne peut toutefois pas y être ignorée. Nous voulons insister sur ce point, car nous voyons que normalement ces thèmes spécifiquement politiques ont été plus travaillés dans les contextes non formels et d'adultes que dans les contextes scolaires.

4.1. Quelques propositions pour la formation de la citoyenneté

Les propositions ici suggérées veulent seulement « mettre en scène » les problématiques que nous défendons dans ce domaine. Elles sont inspirées de nombreuses expériences connues, que ce soit parce que nous y avons participé ou parce que nous les avons connues durant des réunions d'éducateurs populaires.

Elles ont en commun qu'elles n'ont pas besoin de « super-enseignants », qui savent « tout » ni de « super-élèves » qui « apprennent tout » ni de « super-centres super-équipés » avec les dernières inventions. Pour être franc, certains ont seulement besoin d'un peu de « bon sens pédagogique » et de beaucoup de créativité. Les bases sont dans le « citoyen-éducateur » exposées dans le chapitre antérieur ; sans ces principes, il n'y aura pas de théorie qui vaille.

a. De la cour de récréation à la défense de la planète

« L'être humain et la nature sont au centre de notre projet »



³⁹Mujica, Rosa Maria (1999) : *Los derechos humanos y la democracia como ejes transversales de toda propuesta educativa* (Les droits de l'homme comme axes transversaux de toute proposition éducative), Revista LA PIRAGUA, N°15, CEAAL, p. 23.



⁴⁰L'EECR s'est déjà transformée en un mouvement. La méthodologie a été établie initialement par le DR. Peter Feisinger, scientifique étatsunien qui a travaillé dans divers pays d'Amérique Latine, lequel a considéré avec des étudiants d'Amérique du Sud que former des enseignants et des élèves avec des outils pour « poser des questions » sur l'environnement, pourrait être d'une grande aide pour la conservation de l'environnement à moyen et court terme. La EECR est actuellement utilisée de manière créative dans des écoles en Argentine, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Cuba, Equateur, Guyane, Mexique, Panama, Pérou, République Dominicaine et Venezuela entre celles-ci certaines écoles de Foi et Joie Guayana.

déclaraient à Porto Alegre (Brésil), les mouvements sociaux assistants à l'événement. Voyons avec cette proposition comment L'ÉCOLOGIE DANS LA COUR DE RÉCRÉATION peut être le début du chemin vers la « citoyenneté universelle ».

Avant l'apparition de l'être humain sur la planète, il y avait déjà de la vie. Ainsi, l'homme arriva après (pour cela il ne peut être considéré comme le « centre » mais comme une partie importante de la création). Les relations entre tous les êtres vivants doivent être guidées par le respect réciproque, chacun a sa place et son existence et un sens et une mission à remplir. Il y a des relations d'interdépendance dans la nature (homme inclus) qui doivent être « découvertes » par les élèves (nous n'excluons pas les « élèves-enseignants » qui sûrement n'ont pas été formés dans cette conception holistique d'aujourd'hui). Quand on parle d'enseignement de l'écologie, les instituteurs ont tendance à penser immédiatement aux besoins d'avoir des laboratoires, des cartes accrochées aux murs et pour les plus créatifs et aventuriers à des excursions pédagogiques dans un parc, d'où le besoin de transport, de déplacements qui ne sont pas toujours possibles... Pour cela, le mieux est de se contenter des cartes et nous nous plaignons de l'inexistence de laboratoires et autres etcetera.

Il y a une autre façon d'enseigner l'écologie, de forme active, qui a été enseigné depuis 15 ans par des institutrices d'écoles primaires et enseignants universitaires qui permet d'ÉVEILLER la curiosité des élèves et contribue à VALORISER l'environnement, base de la construction du sens COMMUN comme BIEN de TOUS. Nous nous référons à L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCOLOGIE DANS LA COUR DE RÉCRÉATION, l'EECR.⁴⁰

Pour l'EECR, la cour du centre éducatif devient le moyen idéal pour étudier les relations entre les êtres vivants. Il suffit d'un terrain de 20X20 cms pour que les élèves fassent de multiples investigations. Celles-ci deviennent de plus en plus complexes au fur et à mesure que le « scientifique » avec « s » minuscule développe sa capacité d'observation. Les « instruments sophistiqués » vont du « regard perçant », celui qui voit au-delà de ce qui est évident, crochets ou portemanteaux qui serviront de mesures, des bouteilles en verre pour récupérer des échantillons du sol, des mètres mesureurs, des règles scolaires... Le laboratoire de « l'éépiste » (personne qui enseigne l'Ecologie dans la cour de récréation) est très créatif, excellent pour l'Éducateur Populaire qui sait qu'il doit faire avec ce qu'il a.

Les « scientifiques » sortent dans leurs cours avec leurs instruments, leurs coffres de questions (l'instrument principal) questions parfois suggérées par les instituteurs et le plus souvent élaborées à partir de leur propre curiosité.

Développer le « EECR », depuis l'école maternelle, (bien que l'on puisse aussi commencer à travailler avec cette méthodologie dans les autres étapes), éveille des attitudes comme « valoriser ses frères » les plus petits, les petites araignées, les petits vers, pour qu'ils ne soient plus considérés comme « des ennemis qui doivent être é-li-mi-nés » ; détecter les « problèmes », les maladies des plantes ; découvrir des mondes immenses qui se cachent sous une pierre ; les goûts des fourmis ; la relation entre les papillons et la biodiversité ; l'importance de chaque « acteur » dans cette œuvre de la nature... Savoir comme le dit une chanson que « derrière chaque tableau il y a un peintre »...

C'est avec ces débuts, par lesquels on apprend à aimer parce que les sens ont été sensibilisés, où l'on a VALORISÉ et APPRÉCIÉ les choses, que se forme « l'Éducation Environnementale » avec des élèves plus grands. À ce niveau, on parle déjà de pollution et du maintien de la biodiversité. Ainsi, on peut créer dans les cours de récréation « des jardins de papillons » ou « des forêts » scolaires. Je pense à plusieurs de ses projets qui ont vu le jour dans des centres où l'EECR est présente. Il n'est pas bon de parler aux plus petits de « crimes écologiques », ce terrorisme scolaire (cela a été étudié) produit des effets contraires sur les enfants.⁴¹

On peut aussi parler des potagers scolaires, avec comme projets le développement des potagers familiaux. Chaque espace même petit peut servir à faire un petit potager.

À ce niveau, on parle aussi du recyclage, du tri des déchets dans le centre, être conscient et pratiquer les trois R (Recycler, Réutiliser, Réduire la consommation). Il y a beaucoup d'investigations qui seront plus tard des propositions pour transformer le centre.⁴²

Dans les écoles indigènes, les potagers se transforment en « milpas » ou « conucos » scolaires, où la production n'est plus un « projet » mais une partie de la communauté.

À ce niveau, en plus de VOIR et VALORISER, on insiste sur COMPRENDRE les RELATIONS, établir des responsabili-



⁴¹Il y a des études, diffusées par les ÉÉPEISTES qui disent que lorsque l'on travaille avec des enfants en bas âges sur la pollution, la destruction de la planète, le danger d'extinction des espèces, à long terme cela produit l'effet contraire à celui recherché, que l'enfant devienne un défenseur de la nature.

⁴²Il serait intéressant de faire des recherches dans nos centres pour arrêter d'utiliser des verres jetables au lieu de tasses de verres ou calculer combien de papier on pourrait réutiliser et recycler pour faire du papier artisanal. Les recherches peuvent et doivent conduire à des changements de comportements.



tés, se poser des questions sur l'utilisation de l'être humain sur la nature...

Dans ce troisième niveau, nous parlons des petits projets communautaires qui vont vers de plus grands. On peut parler de : dégâts environnementaux produits par les usines proches, tâches d'eaux noires, gaspillage de l'eau potable, parcs abandonnés qui pourraient être récupérés pour la détente de tous, poubelles sur les voies publiques, poubelles qui peuvent être triées, services publics qui ont besoin d'être préservés... Il est important d'inclure l'étude des décrets municipaux sur les parcs et jardins, faire des études sur les plans de la municipalité pour la communauté concernée. On **INSISTE** beaucoup sur **L'ACTION** de transformer la communauté, qui a déjà commencé dans le centre, mais qui ne se termine pas dans celui-ci.

Ici, contenus de l'Éducation Environnementale s'unissent aux contenus de la formation citoyenne, plus proche du **BIEN COMMUN**, avec une étendue commune. On développe aussi la vision de **RESPONSABILITÉ PARTAGÉE**, présente depuis le début des « études scientifiques » dans la cour.

Dans cette proposition, la formation citoyenne est liée à l'enseignement des sciences, avec une dimension d'intégration de la communauté. De là, beaucoup de projets pour les salles de classes pourraient voir le jour, avec des envergures différentes. On pourrait passer un mois sur le thème de « L'EAU » avec différentes perspectives, depuis « L'EAU QUI DONNE LA VIE », en partant de n'importe quelle flaque d'eau de la cour d'école jusqu'à « SAUVONS LA VIE EN FAISANT ATTENTION A L'EAU », avec une portée planétaire, étudiant les guerres du futur à cause du problème de l'eau.

Pour avancer dans la formation de la conscience citoyenne, il faudrait passer à la campagne d'économie, en prenant conscience de ce que nous gaspillons tous les jours, en nous solidarisant avec les secteurs sans eau de notre ville ou en utilisant des technologies populaires pour purifier l'eau. Pour être franc, autour du thème de « L'EAU », nous pourrions établir un projet scolaire d'un an.

Réparer les fuites d'eau : si nous en avons chez nous, nous pouvons gaspiller quelques 100 litres d'eau chaque jour.

Si nous refermons le robinet lorsque nous nous savonnons,
nous pouvons économiser entre 18 et 20 litres d'eau.

Ne pas utiliser les toilettes comme un cendrier ou une
poubelle, chaque fois que nous tirons la chasse d'eau, on
gaspille 30 litres d'eau.

Ferme le robinet lorsque tu te laves les dents.
Chaque minute tu gaspilles 12 litres d'eau
Et tu n'as besoin que de quelques litres pour te rincer.



b. Les compétences parlementaires

Je n'ai pas trouvé ces propositions regroupées, je les ai rassemblées de différentes expériences en Amérique Latine. Cela concerne les avancées dans la formation des enfants et des jeunes, garçons et filles, pour qu'ils apprennent à « parlementer », même si nous savons que dans nos pays, il est fort probable que le Parlement, le congrès ou l'assemblée soient tellement discrédités que nous pensons que « ça n'en vaut pas la peine ». Cependant, nous pensons qu'il ne faut pas renoncer à ce que ces organismes FONCTIONNENT et qu'ils fonctionnent pour « construire la démocratie ».

Rappelons que dans une démocratie saine, dans un État de Droit, la séparation des pouvoirs est indispensable et « quelqu'un » doit se former pour exercer ces pouvoirs. Aussi dans nos centres de travail, « la démocratie scolaire » a besoin de « parlementaires » pour grandir dans le respect réciproque, pour résoudre les problèmes par la voie du dialogue, en utilisant les instruments légaux.

Nous proposons que dans les centres, se forme la citoyenneté de tous, en commençant par les plus petits et suivant ces principes :

- Élaborer des normes de cohabitation et de règlement scolaire. Ceci est valable pour des contextes formels et non formels. Participer à l'élaboration commune des règles du jeu demande au participant de prendre des décisions pour le bénéfice de tous. Qu'est-ce qui sera accepté dans nos salles de classes ? Qu'est-ce qui doit être sanctionné ? Quelles fautes peuvent être considérées peu importantes ? Quelles fautes



seront considérées comme graves ? Nous devrions profiter de ces propositions pour cadrer les règlements scolaires dans la législation en vigueur à propos de la protection de l'enfant et de l'adolescent. Je fais allusion à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et Adolescent (CIDEA), promulguée en 1989 par L'ONU et dont sont signataires tous les pays d'Amérique Latine.

Il ne faut plus avoir peur que les élèves participent. Il est fort possible, qu'ils trouvent des normes et des sanctions très créatives et il est possible, FORT POSSIBLE, qu'ils nous aident à découvrir les incohérences que nous commettons comme éducateurs, et qui peuvent nous amener à exercer notre autorité de manière injuste.

Selon notre expérience, les enfants et les jeunes, lorsqu'ils se mettent à penser à ce qui est bien et à ce qui est mal sont parfois plus exigeants que nous-mêmes les adultes. Je me souviens que lorsque nous fîmes cet exercice avec un groupe de jeunes d'un centre non formel pour des jeunes exclus du système scolaire, nous fûmes épatés par leurs normes de disciplines. Ceci nous fit découvrir combien nous étions loin de ce qu'ils attendaient du centre et combien leurs logiques étaient différentes.

Par exemple : nous avons décidé qu'il n'y aurait pas d'uniforme. Nous pensions que cette décision les ferait se sentir « plus libres » et nous nous étions auto qualifiés « d'éducateurs avancés ». Et bien, eux qui étaient considérés comme les fainéants du quartier, ceux qui ne servaient à rien, étant donné qu'ils n'étudiaient ni ne travaillaient et qu'ils passaient leurs temps au coin de la rue, voulaient être « légitimés », ils voulaient être revendiqués et la première chose qu'ils voulaient était L'UNIFORME avec le cœur de Foi et Joie. Ils voulaient être reconnus dans le quartier comme étant étudiants ! Ils voulaient des horaires FIXES et non flexibles comme, ignorants que nous sommes, nous avons proposés ! Ils voulaient des FORMALITÉS, DU SÉRIEUX ! Et nous autres pensions que nous savions tous, avec nos règles diffuses et pratiquement inexistantes !

La méthode de construire collectivement les normes et les règlements a le grand avantage que les élèves se les approprient

plus facilement que lorsqu'elles leur sont imposées, parce qu'ils s'identifient à elles.

Il ne s'agit pas de permettre aux jeunes gens de faire ce que bon leur semble. Il faudra négocier, il y aura des points difficiles, il faudra apprendre à céder chacun de son côté. Il est plus facile avec cette méthode de comprendre qu'il y a des droits et des devoirs que seulement lorsque l'on parle d'eux. Tout cela est important pour la participation future des jeunes.

Il faut signaler qu'il est important que les résultats de ces « exercices législatifs » soient socialisés : bulletin d'informations, « panneaux informatifs » avec consensus et désaccords, échange avec des centres de procédés semblables (ou l'on amène par écrits les produits)...

Pendant que j'écris, j'imagine un puissant échange d'expériences entre les pays de situations semblables : des écoles indigènes, des ferme-écoles, des centres techniques dans des contextes de banlieues, écrivant sur des sites Web ou sur d'humbles épîtres, car en effet il y a plusieurs manière de tisser le réseau infantile ou juvénile, réseau qui par la suite pourra soutenir les méthodes adultes.

Argumenter, écouter, décider. La méthode parlementaire implique la grande compétence de savoir argumenter, savoir écouter l'autre, organiser les idées, prendre des décisions. Trouver des solutions aux problèmes dans la classe, ceux qui surgissent au quotidien (quelle institutrice n'a pas dû affronter « de grandes espiègleries » qui doivent être sanctionnées, ou décider d'une activité pour la fin d'un cours ?), ou des problèmes de communauté : un événement, un cas de violation des droits de l'enfant, ou connaître les plans municipaux pour la communauté et en discuter... Tous ces problèmes demandent une étude, les voir globalement, étudier les parties légales si nécessaires, prendre position, établir des responsabilités... C'est la vieille dynamique du « jeu de rôles », mais avec des contenus qui nous font penser au Bien Commun, à nos responsabilités personnelles et de groupes.

Cet entraînement systématique préparera le garçon, la fille et le jeune à faire face aux différents publics dans le futur et





peut-être contribuera à récupérer les fonctions des HOMMES POLITIQUES de nos pays. Dans ce sens, nous pensons que l'expérience Paraguaná du « Parlement Jeune » devrait se socialiser avec la Fédération Internationale, une organisation liée à la Compagnie de Jésus de cette jeune démocratie. De la même manière, progressivement, on entraîne les jeunes vers la participation politique, avec des méthodes transformatrices, jusqu'à ce qu'ils arrivent à postuler comme candidats au Parlement. Le message en filigrane est que la politique est importante, il ne faut plus en avoir peur, la mauvaise pratique ne doit pas nous laisser penser QU'UNE AUTRE N'EST PAS POSSIBLE.

- Comme nous le constatons, le second groupe de propositions concerne le LANGAGE, oral et écrit ; dans le champs des sciences sociales, en intégrant les contenus des ordonnances municipales, les droits de l'enfant et de l'adolescent ; dans le but d'intégration à la communauté.

c. Contrôleurs et enquêteurs : les mathématiques au service de la citoyenneté

- Contrôles scolaires. Nous pensons que la citoyenneté sous-entend que le citoyen ne se contente pas seulement de connaître les budgets attribués pour sa ville ou communauté mais qu'il doit en avoir un suivi, non seulement du budget mais aussi des travaux établis. Nous pensons que dans le centre éducatif peut commencer ce niveau de participation depuis l'élaboration du budget pour la fête de fin d'année jusqu'à la supervision de la construction du jardin d'enfant, venant de la Mairie, en passant par les attributions pour l'Éducation dans la municipalité, le Département ou l'État. Ici aussi intervient le calcul.

Il s'agit de « faire ses comptes » mais avec le sens du citoyen. Compter les enfants sans places, soustraire les commissions dans les constructions du gouvernement local, multiplier les coûts des salles de classes, diviser le budget national entre les provinces... Les Mathématiques acquièrent une autre couleur et une autre saveur. Elles servent à avoir des arguments, à exiger, proposer, et donner des bases pour de futures élections.

La CIDEA, déjà citée, établie que les enfants et les adolescents ont le droit de chercher et de recevoir des informations (Article 13), elle établie le compromis des États d'adopter les mesures législatives, administratives et de tout caractère pour rendre effectifs les droits reconnus dans la Convention (article 4). Ainsi, lorsqu'un enfant demande à la municipalité des informations sur des projets éducatifs, récréatifs, de santé, sur l'environnement ou n'importe quel autre thème lié à ses droits, il exerce tout simplement un droit, qui à la fois est une obligation pour les autorités.



La fonction de contrôle peut être aussi très formatrice pour développer chez nos enfants l'usage correct et honnête des ressources ainsi que le sens de l'économie.

Il y a des pays qui pensent à installer « les Contrôles Infantiles » comme un organisme pour obliger les États à remplir leurs obligations envers les enfants et adolescents.

- Les jeunes enquêteurs populaires. Le citoyen, disposé à construire le Bien Commun, ne peut se considérer « le centre de » mais bien « part de ». Savoir ce que pensent les autres, comment ils hiérarchisent leurs besoins ; par exemple, savoir quelles sont les disponibilités de son entourage pour participer à n'importe quelle activité communautaire, savoir si les voisins sont au courant de décrets qui peuvent être utiles ou au contraire, néfastes à leurs intérêts, s'ils connaissent les devoirs et droits établis dans la Constitution de leur pays, s'ils sont conscients de l'injuste distribution du budget de l'Éducation... Enfin, ce sont des dizaines d'aspects que les enfants et adolescents d'un centre éducatif pourraient connaître avant de commencer un projet, ou commencer une campagne de prise de conscience. La réalité ne peut être « inventée ». Parfois, nous commettons l'erreur de généraliser, ou de bâtir des suppositions en nous fondant sur nos « lunettes mal réglées », ou nos désirs, ou des informations périmées que nous continuons de répéter sans remettre en cause.

Nous savons que les enfants et les jeunes adorent être protagonistes. À cet âge, la réalité est plus facile avec l'action qu'avec la réflexion. L'organisation des « Jeunes Enquêteurs Populaires », en plus d'être une stratégie didactique très ac-



tive et amusante, intègre le centre à la communauté et peut servir à justifier des projets très ambitieux ou des demandes communautaires. Les données concrètes sont plus convaincantes que les généralités : ce n'est pas la même chose de dire que dans le quartier il y a beaucoup d'enfants sans places pour aller à l'école, qu'affirmer que dans le quartier il y a 30, 9% d'enfants qui n'ont pas de places pour aller à l'école primaire. Cette information peut être le déclencheur pour ouvrir une nouvelle école dans la communauté.

Les statistiques sont très importantes dans ce travail de recherche, mais en ayant toujours en tête le sens du citoyen. Les pourcentages, les mesures, les tendances serviront à quelque chose. Les tableaux de comparaisons permettront de voir les différences ou les ressemblances. Les garçons et les filles pensent-ils pareil ? Les intérêts des enfants coïncident-ils avec ceux des adultes ? Que pensent les grands-parents de tels problèmes en particulier ?

Pouvons-nous rêver d'une « organisation d'enquêteurs populaires en Amérique Latine » qui donne la parole à tous ceux qui ne sont jamais consultés ? Ne serait-ce pas à notre échelle un moyen de mondialiser par le bas, en générant notre propre production ? Ces données ne peuvent-elles pas servir dans la lutte contre l'exclusion ?

Sur la richesse des mathématiques pour l'éducation aux valeurs, dont nous avons seulement donné deux exemples, Gonzalez Lucini offre une gamme de possibilités qui peuvent être très utiles.⁴³

d. Défenseurs actifs des Droits de l'Homme

Que nous abordions les contenus de la FC comme axe transversal ne veut pas dire que nous ne traiterons pas à un moment donné les thèmes politiques ou les DH. Enfants, comme adultes, nous devons tous être défenseurs actifs de ces droits. Pour cela il est bon de profiter de certaines dates clé : par exemple, le 22 Mars, on célèbre la Journée Mondiale de L'Eau, le 10 Décembre la Journée des DH, le 8 Mars la Journée de la Femme. Nous pouvons aussi profiter d'un événement dans la ville ou le pays : une manifestation réprimée, un cas de détention arbitraire dans la communauté, le

⁴³Gonzalez Lucini, Fernando (2001) : *Educación como práctica humanizadora* (L'éducation como pratique d'humanisation). Editorial Anaya. España.

non-respect de certains droits concrets dans la communauté : le manque de place pour l'inscription à l'école, l'absence d'endroits et de programmes de récréation, les problèmes des sans-papiers aux frontières... Enfin, les possibilités sont multiples.⁴⁴

Le schéma utilisé est plus ou moins le suivant :

- On observe la réalité (locale ou nationale)
- On constate la violation d'un droit, on le décrit, le quantifie, on parle avec les victimes ou les blessés, dans le centre ou dans la communauté.
- On explique pourquoi on parle de violation de droit : on fait appel aux lois, aux Conventions Internationales, aux Pactes, aux Déclarations, à la Constitution.
- On établit un « plan de défense » qui peut inclure : rendre publique la situation en faisant appel aux communications ou aux activités de la communauté, transmettre aux autorités compétentes (Ministre Public, Ministère de la Défense, Mairie...), des propositions, des plans de suivi...
- Si on peut faire le projet en coordination avec d'autres centres, c'est encore mieux. Nous pouvons imaginer ce que pourrait faire Foi et Joie avec toute cette infrastructure de réseaux dans le monde, organisant des campagnes dans toute une région pour le droit de récréation, (tellement oublié, devenu presque un luxe pour beaucoup de nos enfants), ou pour le droit d'être « traité correctement », exposé dans la CIDEA, ou encore pour le droit des enfants indigènes à cultiver leur propre culture. Ces thèmes pourraient être aussi étudiés de manière internationale.
- Lorsque que l'on n'a jamais travaillé avec le contenu de la CIDEA, il est opportun de sélectionner 10 droits et de demander aux enfants qu'ils votent pour ceux qui sont les plus bafoués chez eux, dans leur centre et dans leur communauté. Nous avons fait cet exercice, il s'en dégage des choses très intéressantes. Après le vote, chaque groupe sélectionne un droit pour étudier comment le faire respecter. Une fois, dans une école de la zone indigène du village Pemón au sud de l'état Bolívar au Vénézuéla, s'est répété dans les votes



⁴⁴Pernalet, Luisa (1996) : Los Derechos humanos desde la escuela (Les Droits de l'Homme à l'école), Revista Juntos, Provea, Caracas.



des filles « le droit à la récréation » et « le droit à la non discrimination ». Quand nous avons cherché le pourquoi de ces plaintes, nous avons découvert que les femmes se sentaient discriminées par les hommes « parce qu'ils ne les laissaient pas jouer au football » et elles aussi voulaient avoir leur propre équipe.

- Au cours de ces années, Foi et Joie a réalisé de nombreuses campagnes dans les communautés où les enfants apprennent qu'ils ont des droits. Durant ces campagnes, dans certaines régions du Venezuela, une chanson s'est popularisée. On la chante dans chaque centre, les strophes sont simples, faites par les enfants et instituteurs, selon leur réalité.

Voyons quelques exemples :

Chœur

Regarde en haut
Regarde en bas
Regarde les garçons
Qui travaillent⁴⁵

Les enfants ont des droits
Je l'ai entendu dans une réunion
Et ils doivent être respectés
La CONVENTION le dit

Les enfants de Guayana
Nous ne pouvons pas respirer
L'air pollué
Nous rend toujours malades

Droit à l'IDENTITÉ
Et à avoir les « papiers »
Ça pour beaucoup d'enfants
C'est vraiment un grand problème

Si, dans ton quartier, il n'y a pas
D'ÉCOLE
Ni de place pour la RÉCRÉATION
Bouge-toi avec les autres
Et mets en place une organisation

Et les enfants qui TRAVAILLENT
Peuvent S'ORGANISER
Ça aussi c'est un droit
Qui doit se respecter

Si tu ne connais pas les Lois
Qui soutiennent ta protection
Va voir ton institutrice et demande lui
Quelle t'apprenne la leçon

Ils ne peuvent pas TE DISCRIMINER
Pour être noire ou être femme
Car nous sommes tous égaux
Et tu dois le savoir

Il y a aussi les DEVOIRS
Que tu dois respecter
Ne les mets pas de côté
Ne les oublie pas

⁴⁵Répéter la strophe avec le mot « filles »

Il est évident que nous n'avons pas prétendu être exhaustifs, nous avons seulement donné quelques exemples. Il manque les expériences nécessaires en ce qui concerne les organisations infantiles et juvéniles AUTONOMES qui soutiennent l'exercice de la citoyenneté et qui construisent la démocratie du centre éducatif. Sur ce thème, je voudrais seulement souligner l'attention que nous devons avoir, les adultes, de ne pas NOUS RÉPÉTER et prétendre mettre en place des organisations comme celles dans lesquelles nous participions lorsque nous étions des « jeunes parfaits » ; peut-être celles-ci NE SERVENT plus aux jeunes d'aujourd'hui. Il faut faire un véritable travail de compréhension du monde des jeunes d'aujourd'hui, de leurs intérêts. La négociation, le dialogue et le respect s'imposent si nous voulons avoir du succès et pas seulement qu'on nous « obéissent ».

Finalement, à Foi et Joie, il y a des pays qui ont fourni beaucoup d'efforts au travail de ces thèmes. Cela vaudrait la peine qu'ils soient connus dans le réseau d'Amérique Latine.⁴⁶

Guide de travail

1. Que faisons-nous pour former des citoyens ?
2. Quelle autonomie laissons-nous aux organisations existantes ?
3. Y a-t-il une cohérence entre les droits que nous prêchons aux élèves et ceux que nous-mêmes respectons ?
4. Y a-t-il un équilibre entre les devoirs que nous exigeons et les devoirs que nous respectons ?



⁴⁶Nous avons des exemples au Pérou, où en 1995, l'Institut Péruvien d'Éducation des Droits de l'Homme et de la Paix élaborera une proposition de programme pour l'éducation Primaire, avec la participation d'une série de centres de Foi et Joie de ces pays. Au Honduras, Foi et Joie a un programme pour former des moniteurs en DH. Au Venezuela il existe une publication de l'institution où Maria Béthencourt regroupe les expériences de Foi et Joie du Venezuela pour la promotion de la paix.



RÉFLEXIONS FINALES



*« Pour toujours,
ce qui existe entre nous existera toujours »*

(Chanson d'Ilan Chester)

Alors que je finis d'écrire ces pages, mon pays se trouve plongé dans une profonde crise, avec des éléments douloureux et nouveaux dans notre histoire : de plus, à n'importe quel moment va éclater la capricieuse guerre entre les Etats-Unis et l'Irak. Il n'y aurait apparemment aucune raison pour être optimiste. Cependant, j'ai choisi la vie et je sais que vous aussi vous l'avez fait.

Je ne sais pas ce qu'en pensent les lecteurs (si j'ai eu le privilège que quelques-uns arrivent à la fin de mes réflexions), mais je pense que la construction d'une véritable démocratie, une VIE DIGNE pour tous et toutes, est une chose « pour toujours », il n'y a pas ici de réussites magiques ou de « trophées instantanés ».

Il n'est pas nécessaire de rappeler ici la chanson de Nueva Trova : « Le temps passe et nous devenons vieux » et vieilles aussi. Ceux qui, comme nous, ont accumulé les années et les histoires, ont la chance de savoir ce qu'il ne faut pas répéter pour ne pas se tromper une autre fois. Et les jeunes ont la chance d'avoir tellement de choses à faire qu'ils n'auront pas le temps de s'ennuyer et, je l'espère, qu'ils auront plus de possibilités de succès. C'est-à-dire que nous avons tous de la chance. De plus nous sommes les héritiers du testament du Père José Maria qui nous laisse la réponse de « jusqu'où pourront arriver l'illusion et les aspirations ».

Il est possible que certains pensent que les propositions ici exposées sont « souples », pas assez « radicales ». Chacun peut les durcir comme il le croit nécessaire, mais je ne voudrais pas que quelqu'un pense « qu'il n'y a rien à faire » et qu'il reste dans son lit.



Il ne me reste plus qu'à ajouter que j'espère que l'invitation à marcher et à marcher ensemble a eu des effets réceptifs pour certains. Je demande autre chose à Dieu : en plus de lui rappeler « que la guerre ne me soit pas indifférente », je lui demande que si je meurs, ce soit d'amour. Mais le mieux est que nous le disions avec Juanes, le chanteur colombien :

C'EST À DIEU QUE JE DEMANDE

Que mes yeux se réveillent
Avec la lumière de ton regard...
C'est à Dieu que je demande !
Que ma mère ne meure pas
Et que mon père se souvienne de moi...
C'est à Dieu que je demande !

Que tu restes à mes côtés
Et que tu ne partes pas de ma vie, moi
C'est à Dieu que je demande !
Que mon âme ne se repose pas
Quand il s'agit de t'aimer mon ciel, moi
C'est à Dieu que je demande !

Pour les jours qu'il me reste
Et les nuits qui ne sont pas encore là, moi...
C'est à Dieu que je demande !
Pour les fils de mes fils
Et les fils de tes fils...
C'est à Dieu que je demande !
Que mon peuple ne déverse pas autant de sang...
Et qu'il se soulève...

C'est à Dieu que je demande !
Que mon âme ne se repose pas
Quand il s'agit de t'aimer mon ciel, moi
C'est à Dieu que je demande !

Une seconde de plus de vie à te donner
Et mon cœur entier te donner.
Une seconde de plus de vie à te donner
Et je resterais à tes côtés pour toujours

C'est à Dieu que je demande !
Que si je meurs ce soit d'amour
Et si je tombe amoureux, ce soit de toi
Et que tu sois ce cœur,
Tous les jours...
C'est à Dieu que je demande !





BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

(références en espagnol, certains de ces ouvrages sont disponibles en français)

Agudelo S. Ricardo (2000) *Gestión Interna de las Organizaciones Comunitarias*. Alcaldía Mayor de Bogotá. Pontificia Universidad Javeriana. Bogotá, Colombia.

Aldama Mendoza, Carlos (1994) *Educación Popular y Derechos Humanos*. Oficina de Derechos Humanos del Arzobispado de Guatemala. Guatemala.

Aldama Mendoza, Carlos (1992) *Una milpa llamada esperanza*. Curso popular de derechos humanos del arzobispado de Guatemala, Guatemala.

Alfaro, Rosa María (1995) *Descifrando paradojas ciudadanas: una mirada cultural a la política*. Revista La Piragua, N° 10, CEAAL, México.

Alvarez Volado, Alfonso (1991) *Fin de siglo y solidaridad*. Salterrae, España.

Anaut Loli, Beltrana Cristina (2002) *Valores Escolares y Educación para la Ciudadanía*. Grao, Barcelona.

Azmitia, Oscar (2000) *Los desafíos de la Educación Popular para el siglo XXI*. Revista La Piragua, N° 18, CEAAL, México.

Barba, José Bonifacio (1997) *Educación para los derechos humanos*. Fondo de Cultura Económica, México.

Bethencourt, María (1995) *Educación para la paz desde la escuela*. Fe y Alegría, Maracaibo, Venezuela.

Cortina, Adela (2002) *La ética de la sociedad civil*. Alauda-Anaya, 4ª ed., Madrid.

Compañía de Jesús (1995) *Decretos de la Congregación General 34*. Edición Mensajero, España.

Cuerda, José Angel (2001) *Política ¿cómo?*, en *La paz es una cultura*. Centro Pignatelli, Zaragoza.

- Delfino, María de los Angeles** (coord) (1998) *Manual de participación para el ciudadano*. PNUD-COPRE, Venezuela.
- Escames, Juan y Gil Ramón** (2002) *La Educación de la ciudadanía*. Editorial CCS-ICCE, Cuadernos de educación para la acción social, Madrid.
- Fe y Alegría** (2002) *Retos de la Educación Popular*, Revista de La Federación Internacional de Fe y Alegría, N° 3, Caracas.
- García Roca, Joaquín** (1995) *Contra la exclusión*. Salterrae, Santander, España.
- González B., Benjamín** (2002) *Orar en un mundo roto*. Salterrae, Santander, España.
- González Lucini, Fernando** (2001) *La educación como tarea humanizadora*. Anaya, Madrid.
- Gorostiaga, Xavier S.J** (1999) *En busca del eslabón perdido entre educación y desarrollo*. Revista La Piragua, N° 15, CEAAL, México.
- Lama, Dalai** (2000) *El arte de vivir en el nuevo milenio*, Grijalbo Mondadori, Barcelona, España.
- Malvezzi, Roberto** (2001) *El límite de las aguas*, Agenda Latinoamericana, edición venezolana.
- Mardones, José María** (1994) *Solidaridad, actitudes ante la crisis*. Salterrae, Santander, España.
- Molina Muñoz, Antonio** (2002) *El Ocaso de la Ciudadanía*. Revista electrónica Letras Libres, México. www.letraslibres.com
- Montes, Angel C.** (2001) Política, ¿para qué?, en *La paz es una cultura*. Centro Pignatelli, Zaragoza.
- Morín, Edgar** (2001) *Los siete saberes necesarios para la educación del futuro*. Nueva visión, Buenos Aires.
- Morales, Patricia** (coord) (2001) *Pueblos indígenas, derechos humanos e independencia global*. Siglo XXI, España.
- Mujica, Rosa María** (1999) *Los derechos humanos y la democracia como ejes transversales de toda propuesta educativa*. Revista La Piragua, N° 15, CEAAL, México.
- Osorio Vargas, Jorge** (1995) *Ciudadanía y posibilidades de la educación del sentido común*. Revista La Piragua, N° 10, CEAAL, México.





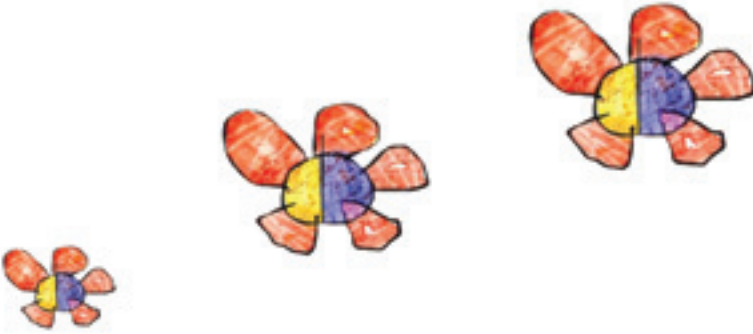
- Osorio, Jorge** (1995) *La educación para los derechos humanos, su transversalidad e incorporación en los proyectos educativos*. Revista La Piragua, N° 11, México.
- Palma, Diego** (1995) *La educación popular y el tema de la ciudadanía*. Revista La Piragua, N° 10, CEAAL, México.
- Pérez Esclarín, Antonio** (2002) *Educación para globalizar la esperanza y la solidaridad*. Distribuidora Estudios, Caracas, 2002.
- Pérez Esclarín, Antonio** (1999) *Educación en el tercer milenio*. Editorial San Pablo, Caracas.
- Peresson Tonelli, Mario** (2002) *Educación popular y valores*. Fe y Alegría, Colección Procesos Educativos, N° 17, Maracaibo, Venezuela.
- Pernalet Pérez, Luisa** (1995) *Los derechos humanos desde la escuela en Educación para la paz desde la escuela*, Fe y Alegría, Maracaibo, Venezuela.
- Provea-Red de Apoyo por la Justicia y por la Paz** (1996) *Concepto y características de los derechos humanos*, Provea-Red, Caracas.
- Ramos, María Guadalupe** (2002) *Programa para educar en valores, la educación que transforma el país*, Ediciones Paulinas, Caracas.
- Restrepo Botero, Darío** (2000) *La participación comunitaria*, Alcaldía Mayor de Bogotá. Pontificia Universidad Javeriana, Bogotá.
- Sánchez Torrado, Santiago** (1998) *Ciudadanía sin fronteras, cómo pensar y aplicar una educación en valores*. Desclee De Brouver, Bilbao, España.
- Sosa, Arturo** (2001) *Escuela y ciudadanía*, ponencia presentada en el Encuentro Pedagógico Anual de Fe Y Alegría-Guayana, Junio 2001. Ciudad Guayana, Venezuela.
- Toro Arango, José Bernardo** (2000) *El ciudadano y su papel en la construcción de lo social*. Alcaldía Mayor de Bogotá y Pontificia Universidad Javeriana, Bogotá Colombia.
- Ubilla, Pilar** (2000) *Los desafíos de la Educación Popular para el siglo XXI*. Revista La Piragua, N° 18, CEAAL, México
- Vallés, Carlos** (1996) *Mis amigos los sentidos*. Sal Terrae, Santander.



Présentation.	6
Introduction.	9
CHAPITRE 1 : “Aide-toi et le Ciel t’aidera” : participation, citoyenneté et démocratie	11
1.1. Nous voulons tous le bonheur.	12
1.2. De la simple démocratie électorale à la démocratie participative.	15
CHAPITRE 2 : Les Droits de l’Homme : Un guide pour la citoyenneté.	21
2.1. Qu’entendons-nous par Droits de l’Homme ?	22
2.2. Caractéristiques des Droits de l’Homme.	24
2.3. Quels sont les droits à défendre ?	26
2.4. Quelle est l’origine des droits ?	28



2.5. Quels sont les éléments d'une culture des Droits de l'Homme ?	30
2.6. Comment envisageons-nous l'éducation dans les Droits de l'Homme ?	33
CHAPITRE 3 : L'éducateur citoyen.	35
3.1. Conditions requises du citoyen.	38
3.2. Exercice de la citoyenneté réelle : essais.	42
CHAPITRE 4 : Le citoyen éducateur ou l'itinéraire de la citoyenneté dans le centre éducatif.	55
4.1. Quelques propositions pour la formation de la citoyenneté.	61
Réflexions finales.	75
BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE.	78



Ce livret est composé de quatre brefs chapitres. Dans le premier, nous présentons des commentaires sur la participation, la citoyenneté et la démocratie dans les contextes actuels. À travers ce dernier, nous aspirons à convaincre les lecteurs des vertus et de la nécessité de participer à la vie publique. Le deuxième chapitre est une sorte de manuel « d'initiation » au thème des Droits de l'Homme, aspect fondamental de la construction de la citoyenneté. Le troisième chapitre aborde le thème de « l'éducateur-citoyen » et présente les possibilités de participation parmi tant d'occupations. Finalement, nous avons intitulé le quatrième chapitre « citoyen-éducateur », dans lequel nous proposons des pistes de formation à la citoyenneté dans le centre éducatif.

